

Commune de Musson



Plan Local de Propreté

Version 2022

Table des matières

1. Diagnostic de la situation actuelle	4
1.1. Carte d'identité de la commune	4
1.2. Gestion actuelle de la propreté	5
a) Plan d'aménagement en poubelles	5
b) Gestion des opérations de nettoyage	6
c) Outils de planification et de rapportage	6
d) Communication	7
e) Outils de répression	8
f) Grand nettoyage de printemps	8
g) Volontaires / Ambassadeurs	9
h) Autres actions réalisées	9
i) Actions en cours d'élaboration	13
j) Points faibles et pistes d'amélioration	13
1.3. Diagnostic de la propreté	13
1.4. Conclusions	16
2. Identification des partenaires potentiels	22
Annexe 1 : questions du sondage effectué	23
3. Stratégie communale	24
a) Détermination de la stratégie communale	24
a.1) Points noirs et nuisances retenus	24
a.2) Détermination des objectifs globaux de résultats et de moyens	24
a.2.1) Objectif de résultat	25
a.2.2) objectif de moyen	25
a.2.3) Lien entre les deux types d'objectifs globaux	25
4. Plan d'action	27
a) Méthode de sélection	27
b) Détermination et priorisation des actions	27
c) Lien entre les actions et les problèmes diagnostiqués	28
d) fiches actions	30
Fiche 1 : Campagne de sensibilisation pour les automobilistes	34
Fiche 2 : Action visant à diminuer les déchets le long des routes	35

Fiche 3 : Aménagement de canisites	37
Fiche 4 : Poubelles publiques avec cendrier intégré	38
Fiche 5 : Améliorer les équipements autour du centre sportif	39
Fiche 6 : Participer aux actions de ramassages aux abords des cours d'eau et voirie	41
Fiche 7 : Création d'un logo spécifique au PLP	43
Fiche 8 : Concours d'affiche contre les dépôts clandestins	44
Fiche 9 : Amélioration de l'enquête de satisfaction	46
Fiche 10 : Aménager l'espace aux alentours des bulles à verre afin de limiter la possibilité de dépôt	48
Fiche 11 : Distribution de bâches pour les remorques	50
Fiche 12 : Entretien des trottoirs	51
5. Suivi et Evaluation du plan	53
a) Liste des indicateurs globaux de suivi du Plan Local de Propreté	53
b) Tableau récapitulatif de tous les indicateurs à suivre par action	53
6. Programme de communication sur le Plan Local de Propreté	56
a) les objectifs du programme de communication	56
b) Détermination du public cible	57
b.1) En interne à l'administration communale	57
b.2) En externe à l'administration communale	57
c) Processus d'information	57

1. Diagnostic de la situation actuelle

1.1. Carte d'identité de la commune

Commune du sud de la province de Luxembourg, Musson appartient à l'arrondissement administratif de Virton et dépend de l'arrondissement judiciaire d'Arlon. Sa situation géographique à la frontière française et proche de la frontière luxembourgeoise lui procure également des spécificités notamment au niveau de la circulation qui la traverse et de la population active.



Traversée par la RR88, Musson se situe entre deux communes de plus grande importance, Aubange et Virton, elle est également toute proche de Messancy et Arlon. Ces communes voisines présentent des centres commerciaux importants, ce qui ne nous laisse que peu de place pour le développement du commerce. Seuls quelques commerces de proximité sont présents : boucherie, pharmacie, boulangeries, épicerie, bureau de poste et des professions indépendantes telles que coiffeurs et esthéticiennes.

Au 1^{er} octobre 2021, la commune de Musson comptait 4.639 habitants répartis comme suit dans les différents villages :

- Musson : 1.846 habitants
- Baranzy : 727 habitants
- Willancourt et Gennevaux : 343 habitants
- Signeulx : 546 habitants
- Mussy-la-Ville : 1.177 habitants

L'âge moyen est de 39 ans, ce qui fait de Musson, une commune relativement jeune. La pyramide des âges est présentée en annexe 1. Plus d'un quart de la population est âgé aujourd'hui de moins de 20 ans. La politique communale doit donc s'orienter vers un public plus jeune sans oublier les personnes âgées, les plus de 65 ans représentant tout de même 15% des habitants.

La population reste stable tout au long de l'année, Musson n'étant pas un pôle touristique attractif et ne possédant pas non plus d'hébergement touristique. La commune n'accueille pas non plus d'étudiants puisqu'aucune école secondaire ni supérieure ne se trouve sur son territoire.

Ancien site minier important, Musson est aujourd'hui une commune rurale qui abrite beaucoup de travailleurs frontaliers de par sa situation proche de la frontière luxembourgeoise. La majorité des logements sont des maisons unifamiliales individuelles sauf dans les centres des villages où les maisons sont plutôt mitoyennes. Ces dernières années, il faut pourtant constater que le nombre d'immeubles à appartements devient plus important, ce qui peut être attribué à la hausse importante du prix des terrains à bâtir. L'immobilier dans son ensemble connaît une forte hausse de prix depuis quelques années, sans doute due à la proximité du Luxembourg où la pression immobilière est très forte.

Depuis de nombreuses années, la commune offre différents services à ses citoyens tels que l'accueil extrascolaire, des stages variés pendant les vacances scolaires, des activités sportives diverses au sein du centre sportif, les services classiques de l'administration communal, un espace public numérique et un funérarium communal. La commune dispose également de 5 implantations scolaires maternelles et primaires issues des trois réseaux d'enseignement différents (libre, communal et organisé par la FWB). La commune abrite aussi sur son territoire un parc à conteneurs très fréquenté.

Au niveau routier, l'axe principal qui traverse les villages de Musson, Baranzy et Signeulx est la RR88 gérée par la Région wallonne. Les autres routes sont des voiries communales, l'accès à l'autoroute est situé à, à peu près, une vingtaine de kilomètres.

Musson est entouré de zones agricoles et de zones forestières, la commune étant propriétaire d'environ 800 hectares de forêts. Même si le nombre d'agriculteurs diminue au sein de la commune, les exploitations encore présentes se développent et diversifient leurs activités avec la vente directe aux consommateurs et le tourisme à la ferme.

1.2. Gestion actuelle de la propreté

a) Plan d'aménagement en poubelles

Le plan d'aménagement en poubelles publiques a été réalisé en octobre 2021 grâce à l'application PRO-preté de Be Wapp afin de permettre une meilleure gestion de leur ramassage. Le taux de remplissage des poubelles n'est pas encore analysé sur base de cette application. Ce sont les ouvriers communaux, en charge de l'environnement, actifs sur le terrain qui, par expérience, connaissent le taux de remplissage des poubelles et la fréquence nécessaire pour les vidanges.

Nous avons recensé 71 poubelles publiques réparties sur tout le territoire de la commune, dont 12 grands conteneurs placés aux abords des cimetières. Les conteneurs sont collectés une fois par semaine lors de la collecte hebdomadaire organisée par Idelux Environnement alors que les autres poubelles publiques sont vidées deux fois par semaine par les ouvriers communaux.



Des points noirs ont également été identifiés et recensés sur l'application PRO-preté. Actuellement 8 points noirs ont été relevés. Il s'agit de lieux fréquentés comme les abords du centre sportif, de la maison de village ou la place de Musson mais également d'endroits retirés à l'abri des regards qui accueillent régulièrement des dépôts clandestins (abords de bulles à verre et cimetières). Nous constatons également que les routes de sortie de village sont considérées comme des points noirs avec des automobilistes peu scrupuleux qui jettent leurs déchets par la fenêtre de leur voiture.

b) Gestion des opérations de nettoyage

L'équipe des ouvriers communaux est constituée de 17 personnes. Même s'ils sont tous susceptibles d'effectuer des tâches au niveau de la propreté publique en fonction des besoins, deux ouvriers communaux sont principalement affectés à la propreté publique et effectuent leurs tâches tout au long de l'année. Leurs salaires représentent déjà un budget de 94.000 € sur une année. De plus, en 2021, un budget de 3.000 € a été affectés à divers achats au niveau de la propreté publique (nouvelles poubelles de rue, sacs poubelles, nettoyeurs graffitis...).

Le service dispose de 7 véhicules, 4 remorques, 2 tracteurs et des engins de chantier.

Opération	Réalisation	Moyens	Fréquence	Matériel
Vidange des poubelles publiques	Ouvriers communaux	2 personnes	2 fois par semaine	Véhicule avec remorque
Balayage des rues	Ouvriers communaux	2 personnes	Tout au long de l'année	Véhicule avec remorque
Nettoyage autour des points d'apport volontaire	Ouvriers communaux	2 personnes	1 fois par semaine	Véhicule avec remorque
Enlèvement des dépôts clandestins	Ouvriers communaux	2 personnes	Au besoin (6 fois par an)	Véhicule avec remorque
Enlèvements des déchets sauvages	Ouvriers communaux	2 personnes	Au besoin (2 fois par mois)	Véhicule avec remorque
Enlèvement des graffitis	Ouvriers communaux	2 personnes	Au besoin (plusieurs fois par an)	Décapant pour peinture
Enlèvement des affichages sauvages	Ouvriers communaux	2 personnes	Au besoin (1 fois par an)	Véhicule

c) Outils de planification et de rapportage

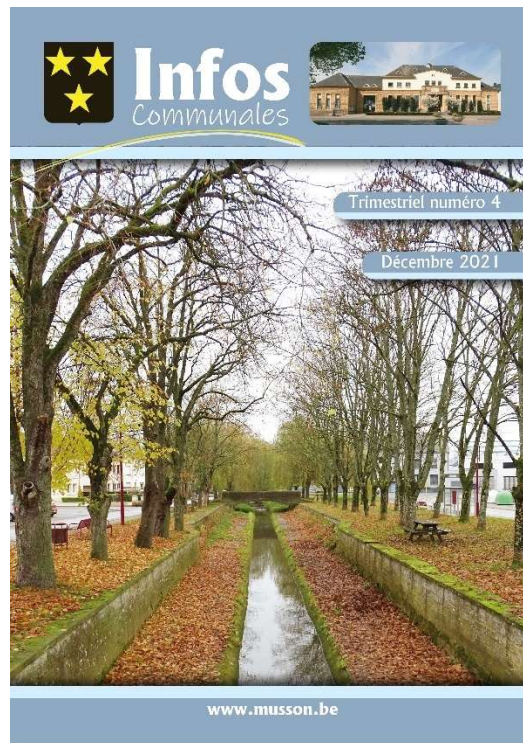
Le planning des ouvriers communaux comprend la vidange des poubelles publiques deux fois par semaine.

Aucune application de rapportage n'est utilisée actuellement. Pour les dépôts sauvages, chaque signalement qui nous est fait, en général par les citoyens, est transmis directement au service de l'environnement qui agit dans la journée. Les signalements arrivent par diverses voies (appels téléphoniques, e-mails, messages sur notre page Facebook) et donc dans différents services (direction générale, accueil). Néanmoins, la communication est efficace et le problème est en général vite résolu.

L'outil Clic 4 Wapp vient d'être mis en place et le premier relevé a été fait.

d) Communication

Le bulletin d'informations communales est publié trimestriellement et distribué en toutes-boîtes dans la commune, ce qui nous permet de toucher l'ensemble de la population. En général, une page est à chaque fois consacrée à l'environnement, ce qui représente 4 pages par an. Les sujets traités sont variés et concernent souvent l'actualité du terrain (règlement de police, taxe, déchets, inondation, dératisation, présentation des équipes, opération BeWapp, ...).



Les réseaux sociaux, notamment via la page Facebook de la commune, nous permettent également de faire passer des messages à nos citoyens et de récolter des informations. Une publication tous les deux mois concerne l'environnement. Les plaintes sont également souvent reçues via ce canal de communication. Quand une intervention est nécessaire, l'équipe d'ouvriers est immédiatement informée et se rend sur place pour procéder au nettoyage si nécessaire ou pour analyser la situation. Un sondage a aussi été lancé via cette page Facebook et a eu un succès satisfaisant puisque 88 personnes y ont répondu, ce qui dépasse nos attentes. Plus d'informations sur les résultats du sondage se trouvent dans la partie « diagnostic » du présent plan.

Notre site internet nous permet également de transmettre des informations principalement sur les actions mises en place.

Parallèlement à cela, nous travaillons également en collaboration avec l'intercommunale Idelux Environnement qui propose chaque année des actions de prévention locale en matière de gestion des déchets. En 2021, nous avons notamment accueilli un stand « zéro déchet » au sein du centre sportif pour sensibiliser les citoyens aux gestes simples qui permettent de réduire facilement le nombre de déchets et d'acquérir les bons réflexes de tri et de gestion responsable des déchets. Pour 2022, trois nouvelles actions sont prévues, à savoir la formation d'ambassadeur du compostage à destination des citoyens, l'achat groupé de compostières et la diffusion d'un kit d'accueil de prévention des déchets aux nouveaux citoyens.

e) Outils de répression

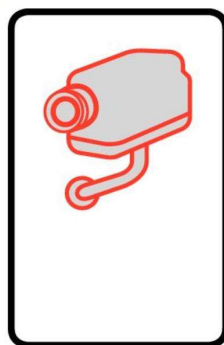
La commune ne dispose pas encore à l'heure actuelle de moyens matériels particuliers pour lutter contre les incivilités et les punir. Comme mentionné précédemment, elle envisage d'installer des caméras de vidéosurveillance à des endroits stratégiques souvent pointés comme points noirs au niveau de la propreté.

Nous n'avons pas d'agent constatateur dans notre personnel communal mais nous travaillons en étroite collaboration avec la police locale.

Lorsqu'un dépôt clandestin est constaté, l'agent de quartier est appelé par l'accueil, la directrice générale ou la bourgmestre pour faire le constat et identifier le ou les coupables. Le fonctionnaire sanctionnateur provincial intervient et tente une médiation qui aboutit souvent à une peine de travail d'intérêt général qu'ils accomplissent au sein du service de l'environnement pour le ramassage des déchets. Pour les plus récalcitrants ou les récidivistes, ceux-ci écopent donc soit d'une amende, soit d'une peine alourdie. Le nombre de constat et de sanctions peut beaucoup varier d'une année à l'autre mais en règle générale, le temps de travail de l'agent de quartier consacré à la propreté est estimé à 5%.

En 2021, le fonctionnaire sanctionnateur provincial est intervenu deux fois dans le cadre d'un dépôt d'immondices et les deux dossiers se sont soldés par une médiation et une peine de travail d'intérêt général. Nous ne disposons pas des chiffres pour 2020 car le Covid n'a pas permis de procéder de la même façon. En 2019, il y a eu trois interventions soldées également par une peine de travail.

En 2021, désireuse de mettre en place des outils de répression pour permettre d'identifier plus souvent les responsables des incivilités en matière de propreté publique, la commune a répondu à un appel à projets concernant la pose de caméras de vidéosurveillance. Notre candidature ayant été refusée lors du premier appel, le Collège communal a tout de même décidé de continuer dans ce projet sur fonds propres. Le deuxième appel ayant eu lieu récemment, nous avons alors décidé de réintroduire notre candidature afin d'éventuellement bénéficier d'un subside. D'après nos récentes informations, notre candidature a été retenue et nous devrions bénéficier d'un subside. L'installation des caméras pourraient donc avoir lieu en 2022.



f) Grand nettoyage de printemps

La commune participe à l'opération de Grand Nettoyage de Printemps depuis plus de 10 ans. Les citoyens sont invités à y participer en rejoignant un membre du collège ou conseil communal à un point de rendez-vous déterminé. L'invitation est lancée à travers le bulletin d'informations communales, auparavant diffusé mensuellement et trimestriellement cette année, et via la page Facebook de la commune. Après l'opération, des photos sont diffusées également sur la page Facebook montrant la quantité de déchets ramassés.

Le nombre de participants varie fortement suivant les conditions météorologiques du jour de l'opération, on peut dénombrer seulement une dizaine de participants mais aussi jusqu'à 50 personnes actives. Généralement, les écoles de la commune participent également à cette opération la semaine précédant le jour de la grande opération et leur implication n'est pas comprise dans le nombre de participants mentionné ci-avant. Une partie des ouvriers communaux sont également affectés au ramassage des déchets durant cette période.

Les quantités ramassées dépendent évidemment du nombre de participants et cela peut varier entre une quarantaine et une centaine de sacs quand beaucoup de personnes se mobilisent.

g) Volontaires/ambassadeurs

La commune ne dispose pas d'ambassadeurs officiels de la propreté inscrits sur le site Be Wapp. Par contre, plusieurs bénévoles parcourent les rues et les abords de route afin d'y ramasser les déchets. Ils nous signalent régulièrement par mail ou via la page Facebook avoir laissé des sacs de déchets à certains endroits sur le territoire de la commune que les ouvriers communaux vont donc ramasser et stocker jusqu'à la collecte des immondices. Nous leur avons demandé via le dernier bulletin d'informations communales de se faire connaître afin de pouvoir leur fournir du matériel.

A leur demande, nous mettons à leur disposition des sacs pour la collecte des déchets, des gants et des gilets fluorescents. Certains groupes procèdent à un affichage en bord de route signalant que les déchets ont été ramassés et y indiquent la quantité.

Les quantités ramassées représentent en règle générale, deux ou trois sacs par sortie par personne. Quand les conditions météorologiques sont clémentes, chaque personne peut effectuer une sortie par semaine. En revanche, en hiver, il faut plutôt estimer à une sortie par mois. Il n'est pas possible de quantifier précisément ces actions car nous ne tenons pas de registre avec ces informations et de plus, certains bénévoles reprennent les sacs à leur domicile.

h) Autres actions réalisées

Action	Description		
Pilier	Action de sensibilisation		
Description	Pose de macarons « Ici commence la mer »		
Planning	Printemps 2020		
Partenaires mobilisés	Contrat Rivière Semois-Chiers		
Moyens mis en œuvre et sources des moyens (budget de la commune, partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...)	Moyens	Moyens mis en œuvre	Source des moyens
	Moyens financiers (en €)	100 €	commune
	Moyens humains (en ETP / heures / jours mobilisé pour la réalisation de l'action)	2 jours	commune
	Moyens techniques (matériel nécessaire)	Béton	commune
Bilan quantitatif / résultats (indicateurs de suivi)	L'action n'a à priori que peu d'impact (peut-être parce que la communication n'a pas été appropriée) car le nombre d'avaloirs bouchés est resté stable.		
Bilan qualitatif (qu'est-ce qui a bien marché / moins bien marché)	Action efficace sur les enfants qui se posent la question de ce que cela veut dire		

Action	Description		
Pilier	Infrastructure et équipements		
Description	Acquisition de 4.000 gobelets réutilisables qui sont prêtés aux associations de la commune en vue de réduire les déchets lors des festivités. Idélux Environnement a servi d'intermédiaire dans le cadre de l'arrêté du Gouvernement wallon « petits subsides » et a financé la part propre à investir.		
Planning	Eté 2021		
Partenaires mobilisés	Idélux Environnement		
Moyens mis en œuvre et sources des moyens (budget de la commune, partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...)	Moyens	Moyens mis en œuvre	Source des moyens
	Moyens financiers (en €)	0 €	commune
	Moyens humains (en ETP / heures / jours mobilisé pour la réalisation de l'action)	1 jour	commune
	Moyens techniques (matériel nécessaire)	néant	
Bilan quantitatif / résultats (indicateurs de suivi)	Le Covid ne permettant pas encore beaucoup d'activités, le bilan ne peut pas encore être effectué		
Bilan qualitatif (qu'est-ce qui a bien marché / moins bien marché)	Le Covid ne permettant pas encore beaucoup d'activités, le bilan ne peut pas encore être effectué		

Action	Description		
Pilier	Infrastructure et équipements		
Description	Achat groupé de compostières en collaboration avec Idélux Environnement en vue de réduire les dépôts de déchets verts dans les champs par exemple		
Planning	Automne 2019		
Partenaires mobilisés	Idélux Environnement		
Moyens mis en œuvre et sources des moyens (budget de la commune, partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...)	Moyens	Moyens mis en œuvre	Source des moyens
	Moyens financiers (en €)	1500 €	commune
	Moyens humains (en ETP / heures / jours mobilisé pour la réalisation de l'action)	1 jour	commune
	Moyens techniques (matériel nécessaire)	néant	
Bilan quantitatif / résultats (indicateurs de suivi)	34 compostières ont été achetées et revendues aux citoyens moyennant une faible participation financière (moins de 50% du prix d'achat) mais pas encore suffisant pour réduire les dépôts.		
Bilan qualitatif (qu'est-ce qui a bien marché / moins bien marché)	Assorti d'une petite formation au compostage, cette action a rencontré un vif succès et devrait être réitérée.		

Action	Description		
Pilier	Infrastructure et équipements		
Description	Création d'une donnerie par le CPAS gérée par un groupe de bénévoles. Les gens déposent les objets et vêtements qu'ils n'utilisent plus et d'autres personnes peuvent venir les récupérer gratuitement. Les conteneurs dédiés aux vêtements débordaient régulièrement.		
Planning	Année 2019		
Partenaires mobilisés	CPAS		
Moyens mis en œuvre et sources des moyens (budget de la commune, partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...)	Moyens	Moyens mis en œuvre	Source des moyens
	Moyens financiers (en €)	200 €	CPAS
	Moyens humains (en ETP / heures / jours mobilisé pour la réalisation de l'action)	3 jours	bénévoles
	Moyens techniques (matériel nécessaire)	étagères	CPAS commune
Bilan quantitatif / résultats (indicateurs de suivi)	La Donnerie fonctionne très bien et accueille de nombreux donateurs et bénéficiaires. Un peu moins de débordement au niveau des conteneurs de collecte de textiles.		
Bilan qualitatif (qu'est-ce qui a bien marché / moins bien marché)	Au fur et à mesure, les biens reçus sont plus ciblés puisque les besoins sont mieux connus		

Action	Description		
Pilier	Action de sensibilisation		
Description	Campagne pour la lutte contre les déjections canines sur les trottoirs. Signalisation installée avec le slogan « le trottoir n'est pas un crottoir »		
Planning	Année 2017-2018		
Partenaires mobilisés	Conseil communal des enfants (CCE)		
Moyens mis en œuvre et sources des moyens (budget de la commune, partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...)	Moyens	Moyens mis en œuvre	Source des moyens
	Moyens financiers (en €)	300 €	commune
	Moyens humains (en ETP / heures / jours mobilisé pour la réalisation de l'action)	2 jours	commune et CCE
	Moyens techniques (matériel nécessaire)	Bois pour les panneaux	commune
Bilan quantitatif / résultats (indicateurs de suivi)	Plusieurs panneaux installés sur tout le territoire à des endroits sujets à ce type d'incivilité		
Bilan qualitatif (qu'est-ce qui a bien marché / moins bien marché)	Action efficace à court terme avec constat d'une amélioration mais les mauvaises habitudes reviennent vite		

Action	Description		
Pilier	Action de sensibilisation		
Description	Campagne de sensibilisation au dépôt de déchets : installation de fûts métalliques avec des slogans servant de poubelles et porteurs de message et action avec la police auprès des automobilistes pour distribuer des poubelles de poche		
Planning	Année 2017-2018		
Partenaires mobilisés	Conseil communal des enfants (CCE) Police de proximité		
Moyens mis en œuvre et sources des moyens (budget de la commune, partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, ...)	Moyens	Moyens mis en œuvre	Source des moyens
	Moyens financiers (en €)	800 €	commune
	Moyens humains (en ETP / heures / jours mobilisé pour la réalisation de l'action)	4 jours	commune et CCE
	Moyens techniques (matériel nécessaire)	Fûts métalliques et poubelles de poche	commune
Bilan quantitatif / résultats (indicateurs de suivi)	Plusieurs fûts installés sur tout le territoire		
Bilan qualitatif (qu'est-ce qui a bien marché / moins bien marché)	Action efficace à court terme avec constat d'une amélioration sauf au bord des routes		



Dans leur travail quotidien, les ouvriers communaux qui repèrent certains méfaits conscientisent leurs auteurs directement en cas de flagrant délit.

Nous sommes dans les prémisses de notre lutte contre les incivilités en matière de propreté et attendons justement ce plan pour nous mettre sur des pistes d'action.

i) Actions en cours d'élaboration

Comme mentionné au point 5, ces derniers mois, face à une incivilité croissante, la commune veut renforcer son système de surveillance, notamment par la mise en place de caméras de vidéosurveillance pour lesquelles nous avons répondu pour la deuxième fois à l'appel à projets. Certaines zones seront surveillées en permanence alors qu'une caméra mobile est prévue pour être déplacée dans les points noirs qui peuvent évoluer au fil du temps. Bien que n'ayant pas encore reçu le courrier officiel, il semblerait que notre commune a été retenue et disposera bien de ce subside puisqu'une partie du montant a déjà été reçue.

j) Points faibles et pistes d'amélioration

<u>Points faibles</u>	<u>Pistes d'amélioration</u>
Manque de répression	La formation d'un agent constatateur au sein du personnel nous permettrait d'agir plus efficacement
	Mise en place de caméras de vidéosurveillance pour identifier les auteurs des incivilités
Manque de sensibilisation des citoyens	Campagne de sensibilisation des citoyens notamment dès le plus jeune âge
Manque de mobilisation des citoyens	Une collaboration avec les écoles pour certaines opérations (grand nettoyage de printemps) pourrait également inciter les parents à participer
Manque de communication sur les actions	Organiser une rencontre avec les citoyens actifs et des représentants d'associations (écoles, commerçants) pour les mobiliser

1.3. Diagnostic de la propreté

Le premier relevé grâce à l'outil Clic-4-Wapp a amené les constatations suivantes :

Tronçon	Type de lieu	Type de déchet	Quantité 11/21	Quantité 02/22	Quantité 06/22	Quantité 11/22
Tronçon n°1	Abords des écoles	Canettes, bouteilles, emballages, mégots, déjections canines et autres déchets	30	11	15	
Tronçon n°2	Arrêt de bus	Canettes, emballages, mégots, autres déchets	5	5	10	
Tronçon n°3	Quartier commerçant	Canettes, bouteilles, emballages, mégots, déjections canines et	53	20	11	

		autres déchets, journaux				
Tronçon n°4	Quartier commerçant	Canettes, bouteilles, emballages, mégots, déjections canines et autres déchets, journaux et graffitis	31	40	16	
Tronçon n°5	Centre de village	Emballages, et autres déchets	7	5	5	
Tronçon n°6	Centre de village	Canettes, emballages, mégots, chewing-gum, autres déchets	22	4	10	
Tronçon n°7	Abords de station-service	Mégots et autres déchets	4	4	9	
Tronçon n°8	Bord de route	Canettes, bouteilles, emballages, autres déchets, journaux	125	/	/	
Tronçon n°9	Espace récréatif	Emballages, mégots et déjections canines	5	2	0	
Tronçon n°10	Espace récréatif	Canettes, bouteilles, emballages, autres déchets et dépôts clandestins	18	19	7	
Tronçon n°11	Quartier résidentiel	Canettes, bouteilles, emballages, mégots, journaux, autres déchets	49	18	15	
Tronçon n°12	Quartier résidentiel	Canettes, bouteilles, emballages, autres déchets et dépôt clandestin	11	14	9	

Le premier relevé a été effectué au lendemain d'une tempête avec des vents violents, jour également de la collecte des sacs PMC. Le vent ayant emporté beaucoup de sacs, certains se sont déchirés, ce qui peut expliquer la quantité de déchets à certains endroits. Les centres de village, abords des écoles et quartiers résidentiels apparaissent généralement assez propre. Par contre, les bords de route en sortie de village sont de gros points noirs. Les automobilistes jettent énormément de déchets par la fenêtre au cours de leur trajet à la fin des quartiers résidentiels (constat au tronçon n°8).

D'un point de vue général, nos citoyens estiment que notre commune est relativement propre mis à part certains bords de route en sortie de village. Beaucoup de gens regrettent également la manque de civilité constaté lors de regroupements de jeunes notamment.

Lancé sur notre page Facebook, un sondage sur la propreté publique a récolté 88 réponses, ce qui, pour notre petite commune, nous semble assez satisfaisant. Ce sondage élaboré dernièrement nous révèle les informations suivantes :

- Notre commune est considérée comme moyennement propre par 53,4% des gens, 26,1 % la considère comme très propre, 17% comme sale et 3,5% comme très sale.
- Pour une grande majorité de 70,5%, il n'y a pas assez de poubelles publiques sur notre territoire. Il faudrait notamment en ajouter sur les chemins de promenade et dans les rues secondaires.

- 56,8% des répondants considèrent que la fréquence de vidange des poubelles publiques est suffisante à l'heure actuelle.
- Une grande majorité des gens connaissent l'opération de grand nettoyage Be Wapp (68,2%) mais 67% n'y ont jamais participé. Si certains évoquent le manque de temps ou d'informations sur l'opération, beaucoup considèrent qu'ils n'ont pas à ramasser les déchets déposés par les autres et que cela ne sert à rien puisqu'une semaine plus tard, la situation sera à nouveau la même. D'autres disent le faire déjà régulièrement aux alentours de leur domicile ou lors de leurs promenades.
- Pour les personnes qui ont répondu à ce sondage, la plupart des déchets sont des PMC (et principalement des canettes en métal) et des mégots de cigarette.
- Pour les citoyens, les actions utiles pour la propreté publique seraient principalement de renforcer la répression (les pollueurs sont trop souvent impunis, campagne de la police, caméras) et de sensibiliser dans les écoles et le long des routes (concours pour affichage, pancarte le long des routes, distribution de poubelle de voiture). Ils réclament également plus de poubelles et de cendriers.

Les points noirs relevés par les citoyens dans le sondage sont les mêmes que ceux que nous avons déjà identifiés. Les principaux points noirs relevés sont les suivants :

Lieu	Type de lieu	Type de nuisance	Fréquence d'apparition	Groupe-cible
Chemin de Mussy	Bord de route Sortie de village	PMC	Journalier	Automobilistes
Rue de Lavaux	Bord de route Sortie de village	PMC	Journalier	Automobilistes
Rue Firmin Dieudonné	Bord de route Sortie de village	PMC	Journalier	Automobilistes
Rue de France	Abords de bulles à verre	PMC, dépôts	Hebdomadaire	Utilisateurs des bulles
Rue Marcel Niessen	Bord de route Sortie de village	PMC	Journalier	Automobilistes
Cimetière de Musson	Cimetière	PMC, dépôts clandestins	Mensuel	Citoyens et extérieurs
Chemin d'Icourt	Bord de route Sortie de village	PMC	Journalier	Automobilistes
Place Abbé Goffinet	Centre de village	PMC, mégots	Hebdomadaire	Jeunes
Rue de France	Centre sportif	PMC, mégots	Hebdomadaire	Utilisateurs du centre et jeunes
Rue de Rachecourt	Bord de route Sortie de village	PMC	Journalier	Automobilistes
Rue du 113 ^{ème} RIF	Maison de village	PMC, déchets alimentaires, mégots	Hebdomadaire	Jeunes
Trottoirs	Commune	Déjections canines, mégots	Journalier	Citoyens
Rue du Lua	Bord de route Sortie de village	PMC	Journalier	Automobilistes

1.4. Conclusions

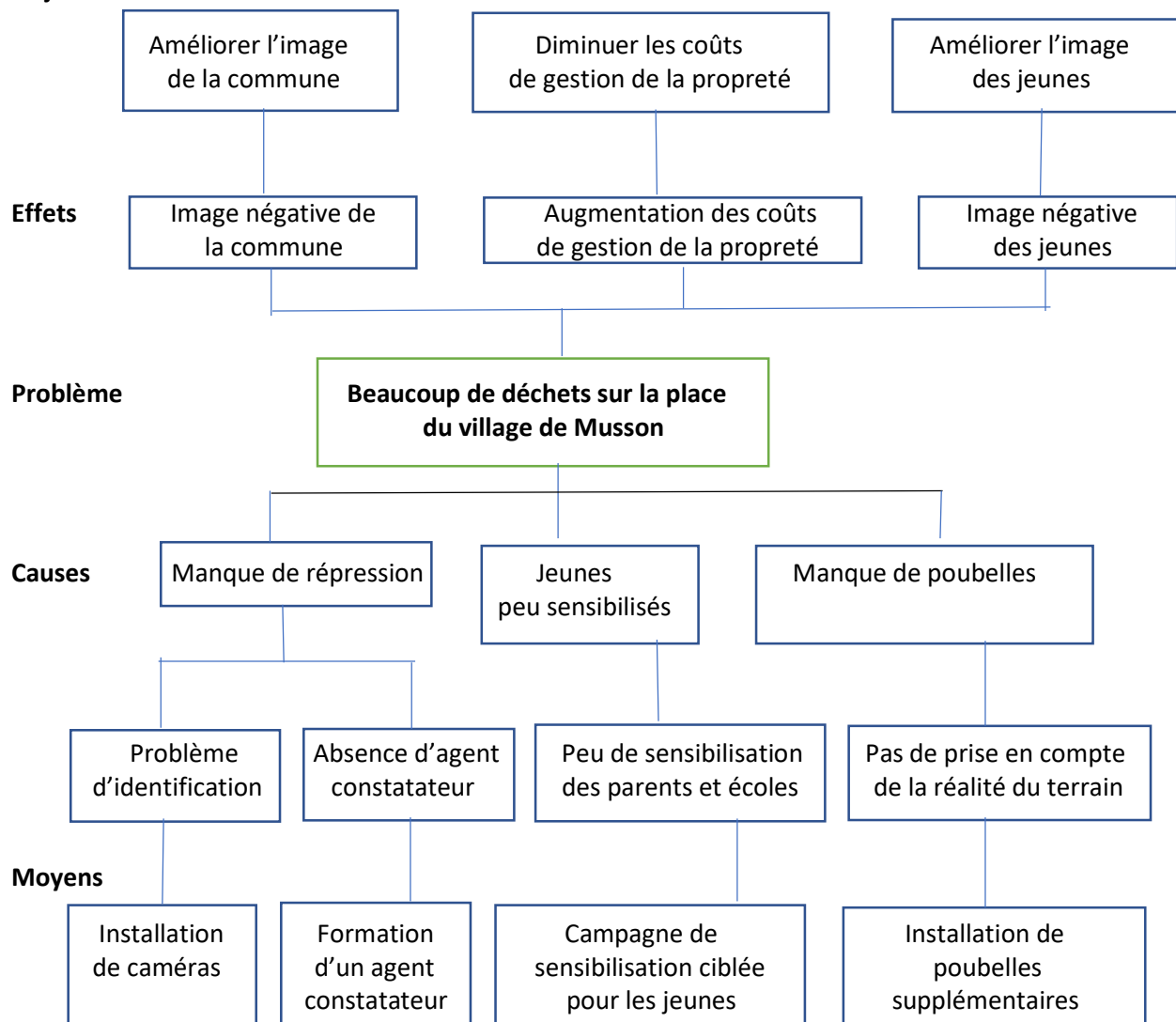
Notre commune et son administration connaissent les points faibles au niveau de la propreté publique. Néanmoins, peu de moyens sont encore mis en œuvre pour l'améliorer. En plus du manque de respect de certains de nos propres citoyens, nous subissons également le comportement négligé des personnes en transit.

Voici une analyse AFOM de la situation actuelle.

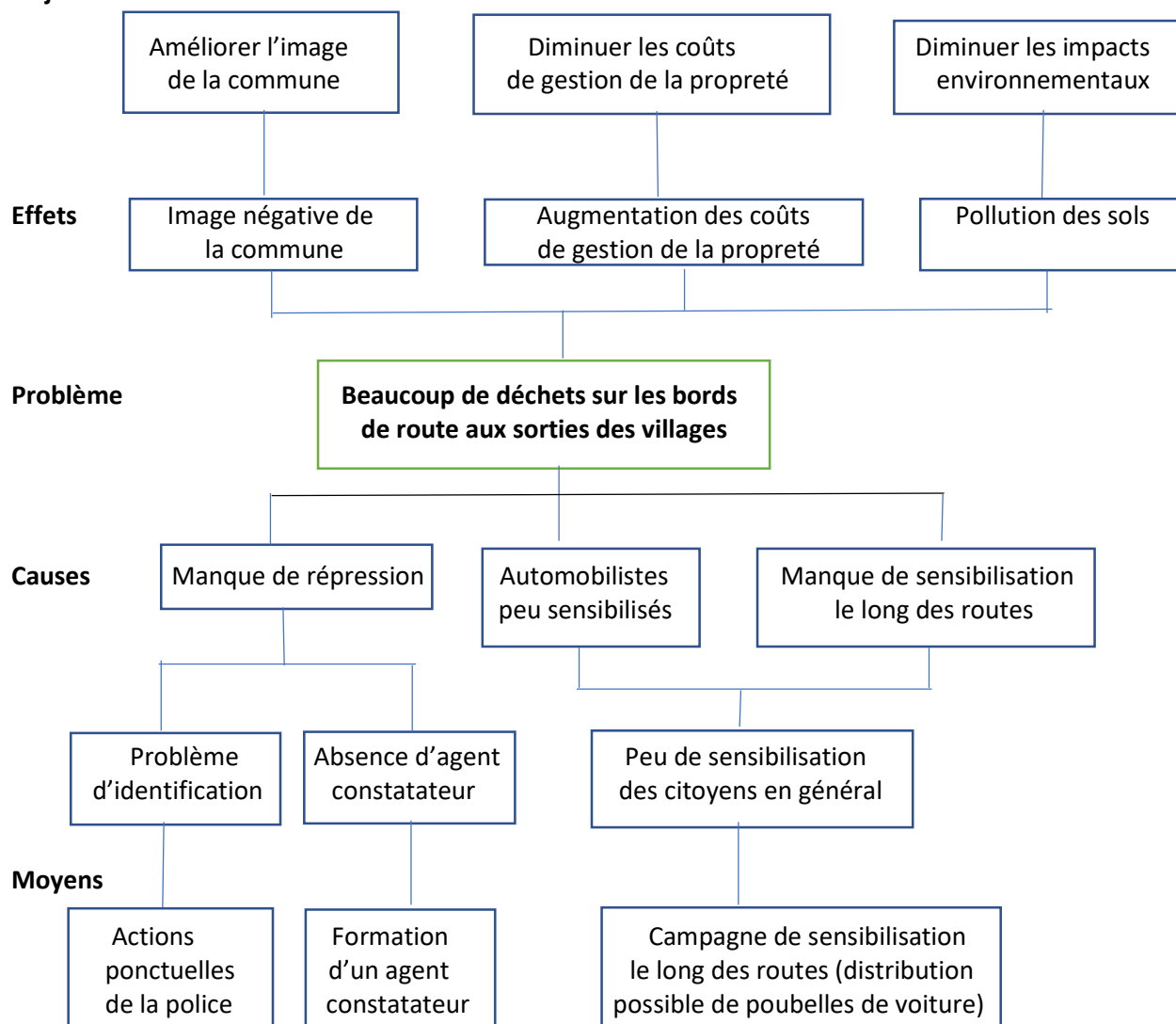
	POSITIF	NEGATIF
INTERNE	<u>Atouts :</u> - Bonne collaboration et communication entre les services - Mise en place d'outils de rapportage (Clic 4 Wapp) - Volonté politique d'agir au niveau de la propreté - Rédaction du PLP et possibilité de partager des bonnes pratiques - Bonne connaissance des points noirs par les ouvriers communaux	<u>Faiblesses :</u> - Absence d'agent constatateur - Communication pas assez satisfaisante pour les actions mises en place (grand nettoyage de printemps) - Mauvaise connaissance des volontaires actifs sur le terrain - Peu de moyens déployés - Pas de campagne de sensibilisation
EXTERNE	<u>Opportunités :</u> - Certains citoyens agissent dans l'ombre - Formation d'un agent constatateur proposée par la Région wallonne - Parc à conteneurs de la commune très fréquenté - Un nouvel agent de police désigné pour l'environnement - Création de la Donnerie : distribution d'objets de seconde main - Subside pour la mise en place de caméras de surveillance (mise en place prévue en 2022)	<u>Menaces :</u> - Difficulté de mobiliser les citoyens lors des actions - Population faiblement sensibilisée à la propreté publique - Manque d'intérêt de la population - Comportements inciviques - Transit de citoyens étrangers à la commune peu concernés par la propreté sur notre commune - Commune à la frontière française et proche de la frontière luxembourgeoise

Il est donc important de cibler les points noirs et de définir une façon d'agir pour remédier au problème. Ces problèmes avec leurs causes, effets et moyens pour y remédier sont donc repris dans les schémas suivants.

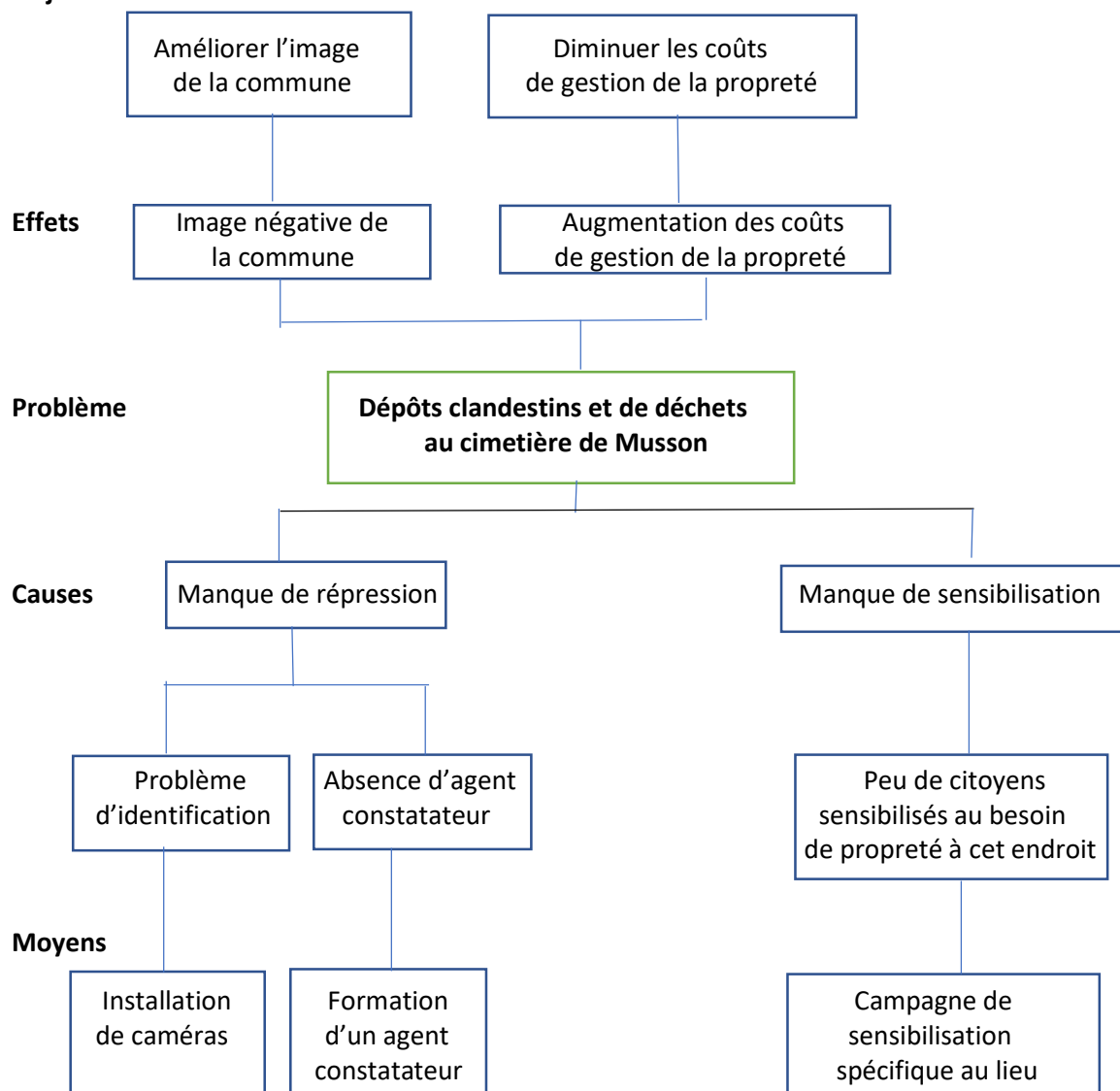
Objectifs finaux



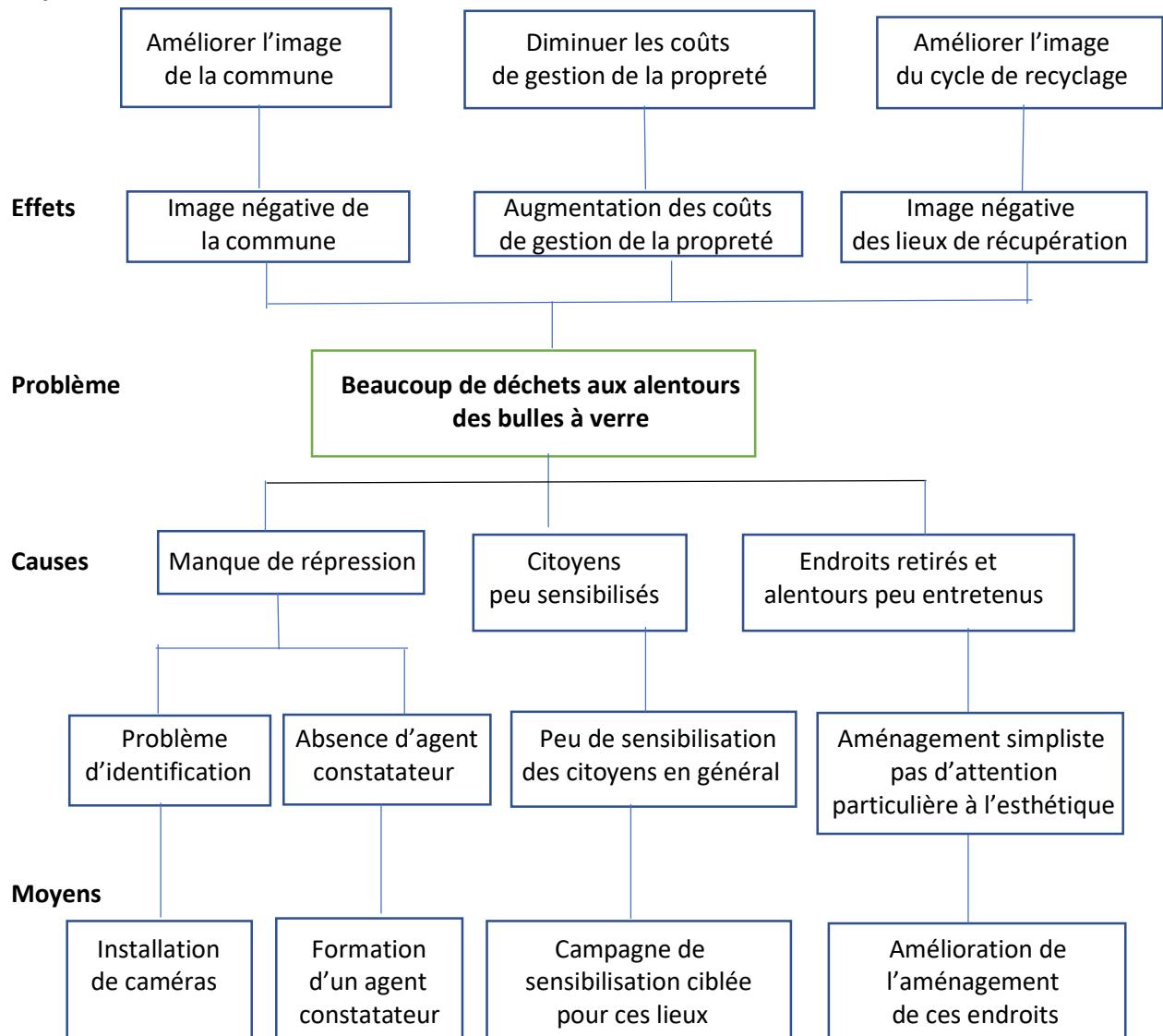
Objectifs finaux



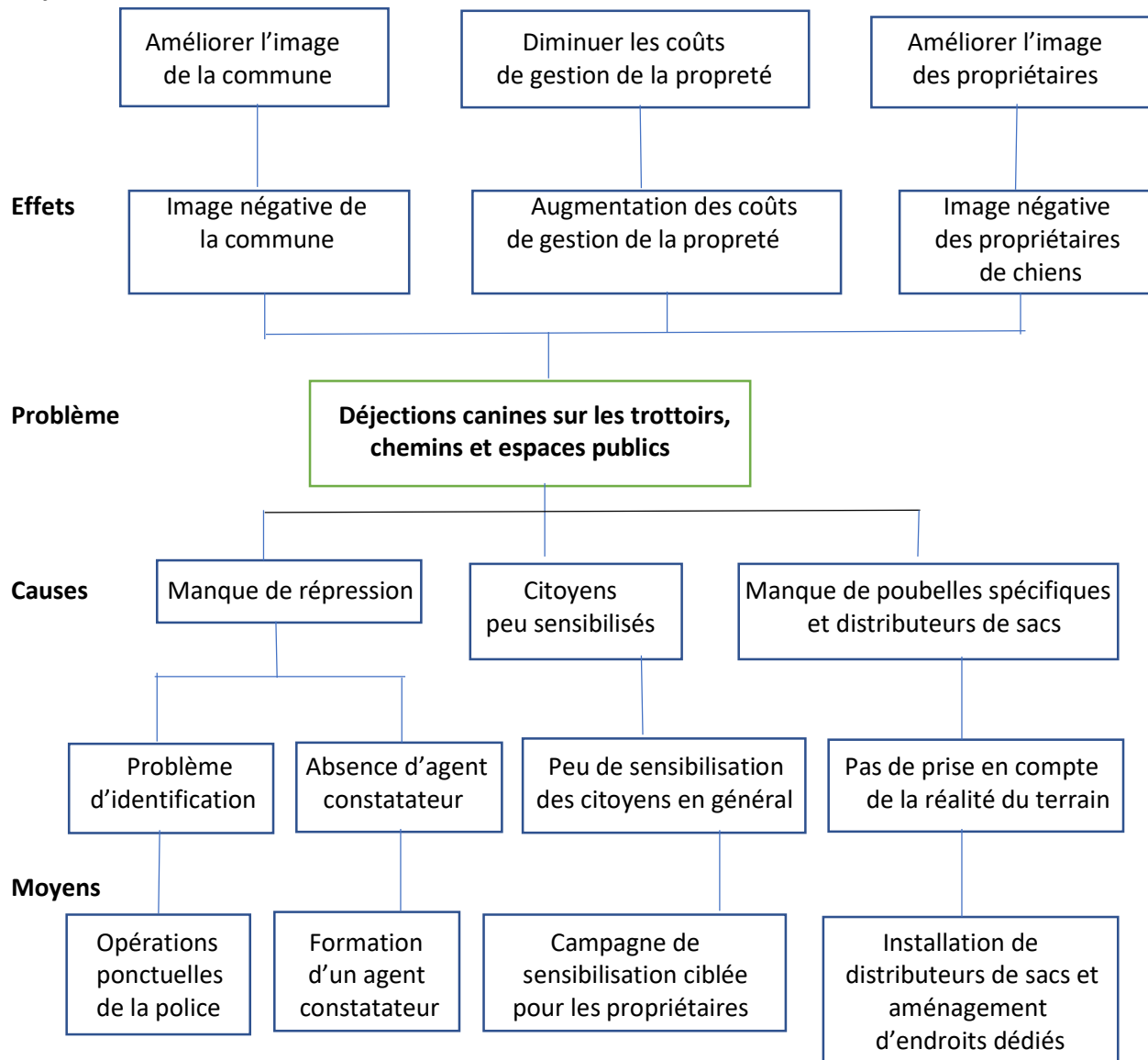
Objectifs finaux



Objectifs finaux



Objectifs finaux



2. Identification des partenaires potentiels

Afin de mettre en place un plan d'actions efficaces pour la propreté, nous espérons pouvoir mettre en place des partenariats avec les acteurs suivants :

Partenaires potentiels	Type de partenariat	Objectif
La Wallonie	financier, technique	Accompagnement pour la mise en place d'actions, appel à projets
Idélux Environnement	technique	Apport d'expertise pour la mise en place d'actions
6 écoles du territoire	humain	Mobilisation des écoles pour certaines actions
Police locale	humain	Collaboration pour la répression
Contrat de rivière	technique	Actions communes de sensibilisation
Parc Naturel de Gaume	technique	Actions communes de sensibilisation
Département de la Nature et des Forêts (DNF)	technique et humain	Mobilisation des agents pour la propreté dans les zones forestières
Ambassadeur/volontaire	humain	Mobilisation de bénévoles pour les actions
Commerçants	humain	Sensibilisation
Conseil Communal des Enfants (CCE)	humain	Sensibilisation et mobilisation

Nous ne disposons pas de mouvements de jeunesse sur notre territoire qui pourraient mettre des actions en place.

Comité de pilotage

Le Comité se réunira 1x par an et sera composé comme suit :

Equipe projet :

- Sylvie Guillaume, bourgmestre en charge de l'environnement
- Gofflot Florence, employée en charge des projets environnementaux et patrimoniaux

Autres membres :

- Coralie Roskam, directrice générale
- François Arnould, brigadier au service environnement
- Sébastien Adam, agent de police en charge de l'environnement
- Roland Gravet, agent de quartier
- Membre d'Idélux Environnement

Sondage

- Comment qualifieriez-vous la commune de Musson au niveau de la propreté ?
Très propre, propre, moyennement propre, sale, très sale
- A votre avis, y a-t-il suffisamment de poubelles publiques sur le territoire de la commune de Musson ? oui ou non
- Si non, à quels endroits serait-il nécessaire d'en ajouter ?
- Estimez-vous que la fréquence des vidanges des poubelles soit suffisante ?
- Connaissez-vous l'opération de grand nettoyage de printemps, Be Wapp ?
- Avez-vous déjà participé à l'opération de grand nettoyage de printemps pour le ramassage des déchets ?
- Si non, pourquoi ?
- Selon vous, quel est le type de déchets rencontré le plus fréquemment ? canette, papier, bouteille, mégot, autre
- A votre avis, par quelles actions la commune pourrait-elle sensibiliser ses habitants à être plus attentif à la propreté ?
- Quel aménagement pourrait être fait sur notre territoire afin de réduire les déchets sauvages ?
- Avez-vous déjà identifié certains points noirs sur le territoire de la commune au niveau de la propreté ?
- Si oui, lesquels ?
- Quelle solution pourrions-nous y apporter ?

3. Stratégie communale

a) Détermination de la stratégie communale

a.1) Points noirs et nuisances retenus

Les éléments repris ci-dessous sont issus de différentes sources. Il ressort :

Points noirs et nuisances	Panel citoyen	Diagnostic	Les deux
Morceaux de verre	x		
Dépôts clandestins, matériaux de construction, ...			x
Mégots			x
Cannettes et bouteilles			x
Détérioration de l'espace public	x		
Trottoirs non entretenus	x		
Déjections animales			x
Emballages fast food			x
Emballages en plastique			x
État des abribus	x		
Mouchoirs	x		
Chewing-gum		X	
Journaux – tickets		X	
Poubelles publiques débordantes		X	
Poubelles privées non collectées		X	
Souillures au sol		X	
Graffiti		X	
Affichage		X	
délabrement		X	
Soupirail encombré		X	
Avaloir bouché		X	
Autres déchets		x	

Nous en ressortons les points noirs et nuisances suivants comme étant NOS priorités principales pour le Plan Local de Propreté :

Dépôts clandestins, matériaux de construction, ...
Mégots
Cannettes et bouteilles
Déjections animales
Déchets sauvages, emballages fast food,
emballages en plastique, ...

a.2) Détermination des objectifs globaux de résultats et de moyens

Le diagnostic et la réunion avec les citoyens ont permis de mettre en avant différents lieux où il a été constaté les incivilités, telles que celles reprises au précédent chapitre. En juxtaposant les différents documents, nous avons mis en avant des lieux et des nuisances qui nous permettront de mettre en œuvre le plan local de propreté. Nous avons tout d'abord établis deux types d'objectifs :

- Objectif de résultat : pour chaque lieu et/ou nuisance, à quoi va servir notre plan d'action
- Objectif de moyen : avec quel moyen humain/financier/matériel allons-nous mettre le plan d'action en œuvre.

Les objectifs ont été définis via la méthode « SMART ».

a.2.1) Objectifs de résultat

- ➔ Réduire la présence de mégots aux arrêts de bus de 30% à l'horizon 2025 par rapport aux relevés 2021 ;
- ➔ Réduire les déjections canines relevées dans chaque village en 2021 de 50% pour l'horizon 2026 ;
- ➔ Diminuer les dépôts clandestins aux abords des bulles à verre de 25% en 2025 par rapport à 2021 ;
- ➔ Réduire les déchets au bord des routes de 25% en 2025 (score établi sur clic-4-wapp) par rapport au constat établi en 2021 ;
- ➔ Réduire les déchets aux alentours du centre sportif de 30% en 2025 par rapport à 2022
- ➔ Créer un canisite par village d'ici 2026 afin de pallier les manques actuels ;
- ➔ Réduire la présence de déchets aux abords des cours d'eau et chemins de randonnée de 50% d'ici 2025 par rapport aux relevés 2021 ;
- ➔ Améliorer le niveau de satisfaction des citoyens par rapport à la propreté publique ;

a.2.2) Objectifs de moyen

- ➔ Prévoir un budget de 27500€ en tout pour mettre en œuvre les différentes fiches action du présent PLP ;
- ➔ Réaliser 11 fiches-action entre 2023 et 2025 ;
- ➔ Continuer les relevés clic-4-wapp au minimum 4x par an ;
- ➔ Mener les actions sur une période durable (au moins jusqu'à 2025) pour permettre d'évaluer les effets de celles-ci dans le temps ;
- ➔ Planifier deux rencontres avec les différents intervenants de terrain afin de pouvoir évaluer la portée des actions ;
- ➔ Réunir le comité de pilotage au minimum 1x par an pour la mise en œuvre et le suivi des actions ;
- ➔ Prévoir l'acquisition de 30 poubelles spécifiques munies de cendrier pour mettre en œuvre la fiche n° 4 d'ici 2024 ;
- ➔ Organiser au minimum 4 campagnes de sensibilisation à la Propreté publique à destination des citoyens
- ➔ Planifier au minimum 2 campagnes de communication sur la gestion des déchets à destination des commerces de la commune
- ➔ Prévoir l'acquisition de mobilier urbain pour l'embellissement des zones « bulles à verre » ;
- ➔ Organiser, dans une ligne du temps, une rotation de sites pour la caméra mobile ;
- ➔ Mettre à jour 1x par an l'enquête de satisfaction des citoyens sur la propreté publique ;

a.2.3) Lien entre les deux types d'objectifs globaux

Les objectifs de moyens présentés ci-avant, tant en termes de personnel (travailleurs), que financiers (budget disponible ou non), vont nous permettre de pouvoir établir un calendrier de travail, de chiffrer les différentes actions à prendre et de pouvoir aller plus loin dans la réalisation des différentes fiches-actions.

Le niveau d'ambition de nos objectifs globaux de résultats du plan nous semble réaliste au vu des pourcentages proposés et de la durée sur laquelle nous allons réaliser les actions. La balance « réalisme » et « temporalité » de nos objectifs nous semble cohérente si l'on reprend la ligne du temps année par année.

Il en est de même pour nos objectifs de moyens qui nous semblent réalistes au vu du nombre d'actions proposées par année.

Le personnel communal, représenté principalement par nos ouvriers, est NOTRE acteur de terrain, ce sont eux qui pourront nous dire si les actions mises en place obtiennent les résultats. Que ce résultat soit **quantitatif** (différents ramassages, les tris effectués dans les déchets collectés, le poids obtenu, le temps de travail effectué, ...) ou **qualitatif** (objectif atteint à 100% ou à 25% ou pas du tout).

La communication jouera un rôle prédominant dans la réussite des différentes actions, surtout celles demandent une adhésion de la part du citoyen. Une bonne communication faite au bon moment avec le bon visuel et ciblant les bonnes personnes nous permettra de toucher plus de monde et de pouvoir aller plus loin dans l'aboutissement de ce projet et la lutte contre la malpropreté publique.

Vous trouverez les indicateurs de suivi de certains de nos objectifs globaux dans le tableau de suivi des indicateurs par actions. En effet, certains de nos objectifs de résultat et de moyen de nos actions sont également nos objectifs globaux. C'est pourquoi leurs indicateurs de suivi sont déjà repris dans le tableau récapitulatif des indicateurs à suivre par action.

4. Plan d'action

a) Méthode de sélection

Les actions et objectifs envisagés sont en lien direct avec les problèmes/nuisances/lieux identifiés dans le cadre du diagnostic et de la réunion citoyenne. Ils nous ont permis de mettre en avant les éléments ciblés :

Lieux	Panel citoyen	Diagnostic
Abords d'école		X
Quartiers commerçants	X	X
Arrêts de transports en commun (abribus)		X
Centres villes / centres des villages	X	X
Stations-services / parking / bords de routes communales	X	X
Espaces « naturels » fréquentés / parcs	X	X
Quartiers résidentiels		X
Autres : abords des bulles à verre	X	X
Autres : entrées et sorties de village	X	

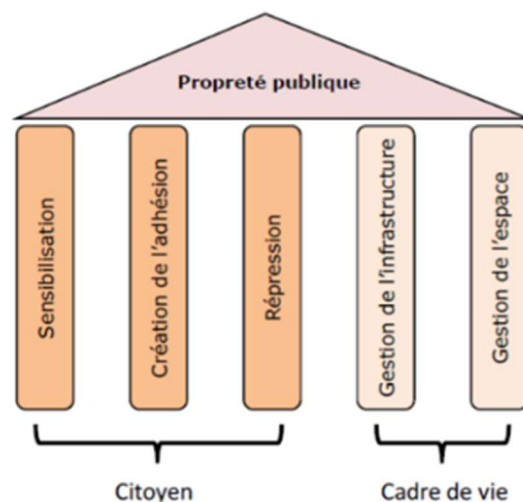
Nous avons recensé les nuisances / points noirs et les lieux sujets à la malpropreté publique, de ces deux listes, nous avons mis en exergue les plus importants.

Lieux prioritaires	Nuisances ou points noirs prioritaires
Entrées, sorties de village, bord de voirie, ...	Dépôts clandestins, déchets sauvages
centre des villages	Déjections animales, mégots, déchets sauvages
Abords des bulles à verre	Dépôts clandestins, déchets sauvages
Centre sportif et abords d'école	Déchets sauvages, mégots, cannettes

b) Détermination et priorisation des actions

Pour déterminer et prioriser les actions de lutte contre la malpropreté, nous avons enclenché 5 piliers d'actions combinant tant des efforts citoyens que de l'autorité publique.

Ces 5 piliers sont :



Le programme d'actions que nous proposons doit intégrer pour chaque pilier au moins une nuisance ou un lieu de nuisance, ce qui induit donc au moins une action par pilier.

Sur base des lieux et nuisances ciblées par le diagnostic, une liste des actions principales à réaliser a été établie. Elles sont listées par pilier afin de faire apparaître que nous agissons dans chacun de ceux-ci.

Piliers	Actions principales par pilier	Nuisances
Communication et Sensibilisation (cf. fiches-actions n° 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11 et 12)	➤ Mener une campagne de sensibilisation pour les automobilistes aux entrées et sorties de village ➤ Mener une action visant à la diminution des déchets le long des routes via la distribution de poubelles de voiture ➤ Distribution de filets ou bâches agricoles pour remorques	Déchets sauvages, Mégots, Cigarettes,
Gestion de l'Infrastructures et Équipements (cf. fiches-actions n° 3, 4, 5)	➤ Aménagement d'endroits dédiés aux chiens (canisites ou cani parcs) au sein de chaque village ➤ Equiper les poubelles publiques de cendrier aux arrêts de transports en commun (abribus, ...) ➤ Améliorer les équipements aux alentours du centre sportif	Déjections canines, Mégots, Déchets sauvages,
Création de l'adhésion / participation (cf. fiches-actions n° 6, 8, 9)	➤ Participation à des actions de ramassage des déchets sauvages aux abords de voirie et cours d'eau ➤ Création d'un logo dans le cadre de Plan Local de Propreté ➤ Concours de création d'affiches pour la lutte contre les dépôts clandestins pour les écoles ➤ Poursuivre l'enquête de satisfaction sur la propreté publique à destination des citoyens via le site internet	Mégots, Déchets sauvages, Dépôts clandestins,
Gestion de l'espace (cf. fiches-actions n° 10)	➤ Aménager l'espace aux alentours des bulles à verre afin de limiter la possibilité de dépôt.	Dépôts clandestins Déchets sauvages
Répression (cf. fiches-actions n° 1, 2, 5, 8, 10, 11)	➤ Installation de caméras de surveillance aux abords des lieux propices aux dépôts clandestins	Dépôts clandestins

Ces actions détaillées par pilier se retrouvent dans les fiches-actions reprises ci-après.

c) Lien entre les actions et les problèmes diagnostiqués

Une partie de ce point trouve réponse directement dans les fiches-actions puisque nous ciblons pour chacune la(es) nuisance(s) ainsi que le(s) lieu(x) ciblé(s) en fonction des tableaux repris à la

page 26. Vous pouvez également constater que chaque fiche-action reprend un voir plusieurs des 5 piliers d'action.

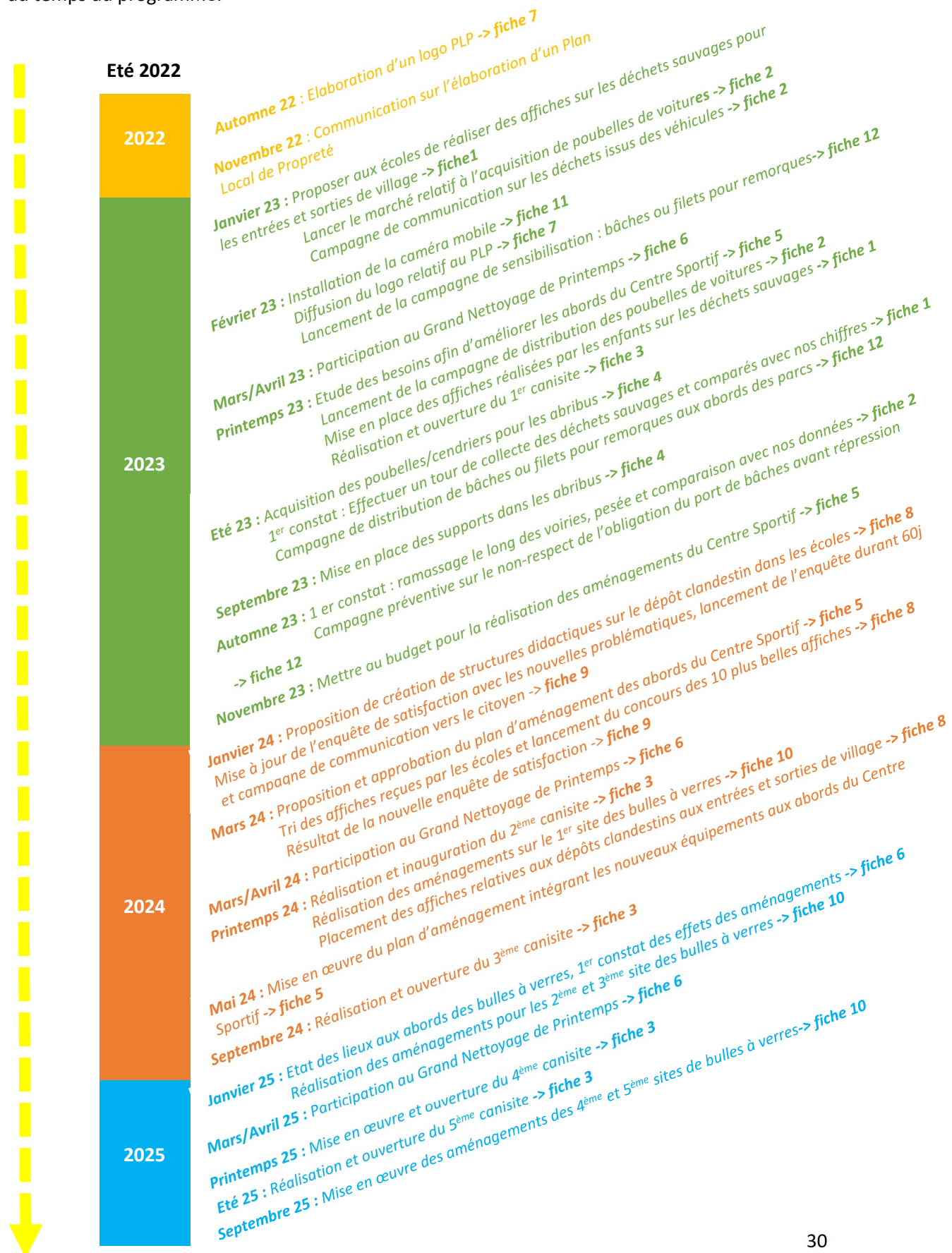
Les voiries communales étant un de nos points noirs (lieux cibles) les plus importants et les plus sales au relevé Clic-4-Wapp, il nous semblait opportun d'intégrer au Plan local de Propreté ces différents lieux cibles et d'y proposer des actions ayant une visibilité directe. Pour exemple, l'action de distribution des poubelles de voiture ou de bâches pour remorque a un lien direct avec la diminution des déchets sur les routes communales en invitant les utilisateurs du réseau routier à porter une réflexion sur cette nuisance et à ne plus jeter ou laisser s'envoler les déchets dans la nature.

Il en est de même pour les actions de sensibilisation. Le fait de faire participer nos enfants aux actions, de placer leurs réalisations aux abords des routes communales, ainsi que les actions de sensibilisation ciblées à destination de citoyens, commerçants et entreprises (dépôts clandestins, cannettes, ...) auront un impact direct sur la diminution des déchets. En effet, la visibilité des réalisations par les automobilistes devraient les encourager à changer leurs comportements.

La réalisation des canisites invitera le citoyen à porter également une réflexion sur cette nuisance à adopter, lors de ces déplacements dans les villages, un nouveau comportement ce qui induira directement la diminution de cette nuisance au sein de nos cœurs de village. L'aménagement des abords des bulles à verres, des abords du centre sportif et des abribus touchera d'autres nuisances en d'autres lieux cibles tout en permettant une visibilité de ces actions pour tous.

d) Fiches-Actions

L'ordre de réalisation des actions est déterminé par les moyens à mettre en place ou en œuvre, le budget disponible et prévisionnel, les indicateurs utilisés, la pérennisation des actions et la ligne du temps du programme.



Voici un tableau synthétique des moyens, tâches, partenaires du Plan Local de Propreté :

Année	Moyens			Tâches (services internes impliqués)	Partenaires mobilisés
	Humains	Matériels	Financiers		
2022	1 employé Temps de travail estimé: 80h	Ordinateur Programme de vectorisation Site internet, réseaux sociaux et infos communales	500€	Elaboration, vectorisation et diffusion du logo	Citoyens Services communaux
2023	5 enseignantes Temps de travail estimé: 45h ----- 5 accueillante TL Temps de travail estimé: 70h ----- 5 ouvriers Temps de travail estimé: 323h ----- 3 employés Temps de travail estimé: 109h ----- 1 policier adm. Temps de travail estimé: 40h	Panneaux en bois Véhicules Outils à main Site internet, réseaux sociaux et infos communales Ordinateur Sac pour les déjections Poubelles de voiture Poubelles avec support cendrier Sacs poubelles Pincés pour les déchets Récompense et catering Caméra mobile Matériel récupéré Bâches ou filets pour remorque	20500€	Lancement du concours sur les déchets sauvages, collecte et diffusion des affiches ----- Campagne de communication, sensibilisation et distribution de bâches ou filets pour remorques ----- Marchés relatif aux poubelles de voiture, aux poubelles-cendrier ----- Coordonner les campagnes de communication sur les actions ----- Installation, planning, recensement, traitement et visionnage des caméras fixes ou mobiles ----- Coordonner les actions BeWapp ----- Canisite (plan, construction,	Ecoles, C.C.E., ATL, Police, Services communaux (travaux, infographie, sécurité, direction générale) Sociétés spécialisées TEC BeWapp, Citoyens

				gestion, entretien, suivi) ----- Placement des poubelles-cendriers ----- Ramassage, pesée, tri, enlèvement des déchets sauvages, dépôts clandestins, ...	
2024	2 ouvriers Temps de travail estimé: 384h ----- 2 employés Temps de travail estimé: 86h ----- 1 policier adm. Temps de travail estimé: 40h ----- 5 enseignantes Temps de travail estimé: 20h ----- 3 accueillante TL Temps de travail estimé: 12h	Sacs pour déjections Outils pour le ramassage Site internet, réseaux sociaux et infos communales Ordinateur Véhicule Affiches Caméras fixes Panneaux en bois Sacs poubelles Pincettes pour les déchets Récompense et catering Caméra mobile Mobilier urbains Eclairage Outil de visionnage	7000€	Lancement du concours sur les dépôts clandestins collecte et diffusion des créations ----- Coordonner les campagnes de communication sur les actions ----- Installation, planning, recensement, traitement et visionnage des caméras fixes ou mobiles ----- Coordonner les actions BeWapp ----- Canisite (plan, construction, gestion, entretien, suivi) ----- Enquête de satisfaction, suivi, résultat, diffusion, information ----- Centre sportif, plan d'aménagement, travaux, ...	Ecoles, C.C.E., ATL, Police, Services communaux (travaux, infographie, sécurité, direction générale) Sociétés spécialisées Clubs sportifs BeWapp Idelux Citoyens Commerçants

				----- Ramassage, pesée, tri, enlèvement des déchets sauvages, dépôts clandestins, ... -----	
2025	2 ouvriers Temps de travail estimé: 169h ----- 2 employés Temps de travail estimé: 56h ----- 5 enseignantes Temps de travail estimé: 20h ----- 3 accueillante TL Temps de travail estimé: 12h ----- 1 policier adm. Temps de travail estimé: 40h	Véhicules Affiches Panneaux en bois Sacs poubelles Pincettes pour les déchets Récompense et catering Caméra mobile Mobiliers urbains Eclairage Outil de visionnage	7500€	État des lieux, acquisition et aménagement des abords des bulles à verre ----- Coordonner les actions BeWapp ----- Canisite (plan, construction, gestion, entretien, suivi) ----- Coordonner les campagnes de communication sur les actions ----- Installation, planning, recensement, traitement et visionnage des caméras fixes ou mobiles ----- Ramassage, pesée, tri, enlèvement des déchets sauvages, dépôts clandestins, ...	Police, Services communaux (travaux, infographie, sécurité, direction générale) Sociétés spécialisées BeWapp Citoyens Commerçants Gestionnaire de bulles à verre

Fiche n° 1

	Mener une campagne de sensibilisation pour les automobilistes aux entrées et sorties de village		
Pilier(s)	Sensibilisation : mission d'information et de communication active Répression : identifier les sources des plus gros dépôts		
Nuisance(s) et/ou lieu(x) ciblé(s)	Entrées et sorties de villages, le long des routes communales Déchets sauvages (papiers, mouchoirs, emballages de fast-food, cannettes, ...)		
Objectif de l'action	Objectifs de résultats : - réduire les déchets sauvages par rapport au constat de 2020 de 25% d'ici 2024 - réduire le nombre d'heures passées au visionnage et le nombre de sortie de la caméra de 15% d'ici fin 2024 et de 25% d'ici 2025 Objectifs de moyens : - continuer les relevés clic-4-wapp jusque fin 2024 - avoir lancé le concours dans les écoles et ATL pour les affiches, animations, ... sur le thème des déchets sauvages au 1e trimestre 2023 - planifier une rencontre trimestrielle avec les ouvriers jusque fin 2024 pour évaluer le temps de travail - consacrer 3 heures tous les 3 mois au visionnage des images de la caméra de surveillance - placer la caméra de surveillance au moins 40 jours par an aux entrées/sorties de village et le long des routes communales.		
Indicateur de suivi de l'action	INDICATEURS	FREQUENCE DE SUIVI	SOURCE / METHODE DE CALCUL
	Indicateur de résultat		
	Nbre de déchets sauvages aux entrées/sorties de villages	trimestriel	Clic-4-wapp
	Nbre de déchets sauvages le long des routes communales	trimestriel	Clic-4-Wapp
	Temps de travail de l'ouvrier pour la collecte des déchets sauvages entrées/sorties	2h/mois	Service travaux
	Temps de travail de l'ouvrier pour la collecte des déchets sauvages le long des routes communales	2h/mois	Service travaux
	Nbre d'heure d'enregistrement des caméras	3h/trimestre	Conseiller en prévention
	Indicateur de moyen		
	1 caméra mobile	1x/trimestre	Visionner les enregistrements
	1 ouvrier	1x/semaine	Service travaux
	Nbre d'affiches réalisées	1x/semestre	Tour des lieux d'affichage
	Clic-4-Wapp	1x/trimestre	Dénombrer les déchets sauvages

Description de l'action (étapes-clés)	1) Lancer un concours dans les écoles et ATL pour la réalisation d'affiches sur le thème des déchets sauvages 2) remise des résultats du concours aux écoles, mise à l'honneur des plus belles affiches sur les réseaux, site internet, ... 3) état des lieux des entrées/sorties de villages et des routes communales avant mise en place des affiches via Clic-4-Wapp 4) mise en place des affiches aux entrées et sorties de village 5) comptage trimestriel pour analyser l'évolution 6) réalisation d'un calendrier pour le placement de la caméra mobile 7) visionnage trimestriel des enregistrements par notre conseiller en prévention 7) transmettre les résultats des comptages et des vidéos au collège 8) collaboration avec l'agent de police en charge de l'environnement pour sanctionner les contrevenants au RGP 9) Communication annuelle sur les résultats de l'action		
Porteur de l'action	Direction générale		
Partenaires prévus (et leurs rôles)	Écoles, CCE et ATL pour la réalisation des affiches Police pour le volet répressif Employé pour le visionnage des vidéos Ouvriers communaux pour le ramassage et le placement des affiches		
Planning de mise en œuvre	Début 01/23 ➔ proposition de l'action vers les écoles et ATL Printemps 2023 ➔ récolte des affiches auprès des participants Printemps 2023 ➔ mise en place des affiches aux entrées et sorties de village Été 2023 ➔ premier constat Ensuite ➔ passage des ouvriers en cas de signalement		
Moyens prévus	MOYEN	SOURCE DES MOYENS	
		Disponibles	A prévoir
	Moyens financiers (estimation du budget en €)	/	500€
	Moyens humains (estimation des ETP/heures/jours)	5 enseignantes 5h/an 5 accueillantes AT 10h/an 1 ouvrier 24h/an 1 employé 12h/an 1 agent de police 16h/an	/
	Moyens techniques (matériel nécessaire)	10 panneaux en bois Véhicule Outils à main	Caméra mobile

Fiche n° 2

	Mener une action visant à la diminution des déchets le long des routes via la distribution de poubelles de voiture
Pilier(s)	Sensibilisation : mission de sensibilisation sur la vie des déchets Répression : sanctionner les comportements incivils constatés
Nuisance(s) et/ou lieu(x) ciblé(s)	Centre des villages, à proximité du centre sportif et aux abords des écoles Mégots, déchets sauvages, cannettes
Objectif de l'action	Objectifs de résultats : - Réduire la présence de mégots aux arrêts de bus, abords d'écoles de 30% à l'horizon 2025 - Réduire le nombre de déchets aux bords des routes de 25% d'ici 2025

	- Réduire les déchets aux alentours du centre sportif de 30% en 2025 par rapport à 2022 - réduire le nombre d'heures de travail des ouvriers pour ce ramassage d'ici fin 2024 de moitié Objectifs de moyens : - continuer les relevés trimestriels Clic-4-Wapp jusqu'à fin 2024 - avoir réalisé le marché pour l'acquisition des poubelles de voitures d'ici février 2023 - réaliser au minimum 1 campagne de communication sur la vie des déchets durant le 1^{er} trimestre 2023 - planifier au minimum 3 jours de distribution des poubelles de voiture pour le printemps 2023 - planifier 3 rencontres entre septembre 2023 et juin 2024 avec les ouvriers pour évaluer les effets de l'action (1/trimestre)		
Indicateur de suivi de l'action	INDICATEURS	FREQUENCE DE SUIVI	SOURCE / METHODE DE CALCUL
	Indicateur de résultat		
	Nbre de déchets sauvages collectés (mégots, cannette, ...)	Trimestriel	Clic-4-wapp
	Temps de travail de l'ouvrier pour la collecte des déchets sauvages aux abords des voiries, commerces, centre sportif, ...	2h/semaine	Service travaux
	Indicateur de moyen		
	1 ouvrier	1h/semaine	Service travaux
	Nbre de poubelles de voitures distribuées	Une fois	Commune
	Clic-4-Wapp	1x/trimestre	Dénombrer les déchets sauvages
	Nbre de Communications réalisées	1x/an	Site internet, réseaux sociaux, Infos communales
Description de l'action (étapes-clés)	1) Budgétiser et lancer un marché pour l'acquisition de poubelles de voiture 2) Etablir un état des lieux avant début de l'action 3) Fixer des dates de distribution des poubelles et trouver des volontaires pour le faire 4) Réaliser une campagne de communication sur la vie des déchets et sur la préparation de l'action ainsi que les dates de distribution 5) Distribuer les poubelles 6) Communiquer autour de l'action (vidéo du déroulement, ...) 7) établir un nouveau planning de collecte des déchets pour voir les effets 8) communiquer les résultats de l'action		
Porteur de l'action	Direction générale		
Partenaires prévus (et leurs rôles)	Société qui vend des poubelles de voiture Service travaux pour le comptage et ramassage Employés ou ouvriers pour la distribution des poubelles de voiture		
Planning de mise en œuvre	Janvier 2023 ➔ lancer le marché et communiquer sur l'action Printemps 2023 ➔ campagne de distribution Automne 2023 ➔ premier constat comparatif depuis janvier 23		

Moyens prévus	MOYEN	SOURCE DES MOYENS	
		Disponibles	A prévoir
	Moyens financiers (estimation du budget en €)	/	1000€
	Moyens humains (estimation des ETP/heures/jours)	1 employé 16h/an 5 agents 3h/an 1 ouvrier 27h/an	/
	Moyens techniques (matériel nécessaire)	Ordinateur Site internet Infos communales	Poubelles de voiture

Fiche n° 3

	Aménagement d'endroits dédiés aux chiens (canisites ou cani parcs) au sein de chaque village		
Pilier(s)	Gestion de l'infrastructure : créer des lieux dédiés aux animaux Sensibilisation : distribution de sacs à crottes gratuitement		
Nuisance(s) et/ou lieu(x) ciblé(s)	Chemins de randonnées, dans les rues dans les villages Déjections canines		
Objectif de l'action	Objectifs de résultats : - Réduire les déjections canines dans chaque village de 50% pour fin 2025 Objectifs de moyens : - budgétiser la réalisation de 5 canisites (un par village) pour fin 2022 - avoir créer le premier canisite pour le printemps 2023 - créer un canisite par village d'ici 2025 - réaliser au minimum 1 communication par an pour chaque site auprès de la population entre 2023 et 2025 - organiser une « inauguration » d'un des sites en prenant contact avec les clubs canins ou les propriétaires connus de canidés en 2023 - réaliser 2 campagnes de sensibilisation sur les déjections et rappeler l'utilité de jeter les déjections canines entre 2023 et 2024 - réaliser une vidéo courte (tiktok) avec un club canin lors de l'ouverture du 1 ^{er} canisite au printemps 2023		
Indicateur de suivi de l'action	INDICATEURS	FREQUENCE DE SUIVI	SOURCE / METHODE DE CALCUL
	Indicateur de résultat		
	Nbre de déjections canines recensées	1x/mois	Service travaux
	Temps de travail de l'ouvrier qui nettoie les talus, trottoirs, espaces publics et avaloirs	2h/semaine	Service travaux
	Indicateur de moyen		
	1 ouvrier	2h/semaine	Entretien des avaloirs, talus, espaces publics et trottoir
	Nbre de rouleaux de sac à déjections	Un fois	Accueil de la Maison Communale
	Nbre de canisites réalisés	1x/an	Service travaux
	Nbre d'affiches et publications	2x/an	Site internet, Infos communales, valves info et Facebook

Description de l'action (étapes-clés)	1) Etudier la possibilité de réaliser un canisite dans chaque village et budgétiser le projet 2) établir un calendrier pour la réalisation des différents sites par nos ouvriers communaux 3) Communiquer via les réseaux sociaux sur l'action en cours et sensibiliser le citoyen à la problématique des déjections dans les espaces de travail des ouvriers des espaces verts, dans les lieux de promenades, ... 4) Inviter les clubs canins à l'« inauguration » du premier site 5) lancer une action pour la distribution de sacs gratuits 6) Informer de l'ouverture de chaque site		
Porteur de l'action	Service travaux		
Partenaires prévus (et leurs rôles)	Ouvriers pour la réalisation des différents sites et leur entretien Employé en charge de la communication et de la sensibilisation du citoyen		
Planning de mise en œuvre	Printemps 23 ➔ Ouverture du premier canisite Printemps 24 ➔ réalisation et inauguration du 2d canisite Septembre 24 ➔ réalisation et ouverture du 3 ^{ème} canisite Printemps 25 ➔ réalisation et ouverture du 4 ^{ème} canisite Eté 25 ➔ réalisation et ouverture du 5 ^{ème} canisite		
Moyens prévus	MOYEN	SOURCE DES MOYENS	
		Disponibles	A prévoir
	Moyens financiers (estimation du budget en €)	/	2000€
	Moyens humains (estimation des ETP/heures/jours)	1 employé 12h/an 2 ouvriers 40h/an	/
	Moyens techniques (matériel nécessaire)	Outils pour le ramassage Gants Site internet, réseaux sociaux, infos communales Ordinateur	Sacs pour déjection

Fiche n° 4

	Equiper les poubelles publiques de cendrier aux arrêts de transports en commun (abribus, ...)
Pilier(s)	Gestion de l'infrastructure : permettre aux fumeurs de pouvoir éteindre ou jeter leur cigarette de façon adaptée Sensibilisation : campagne sur la vie d'un mégot
Nuisance(s) et/ou lieu(x) ciblé(s)	Dans les rues, chemins de ballade, abris de bus Mégots
Objectif de l'action	Objectifs de résultats : - réduire la présence de mégots aux arrêts de bus de 30% à l'horizon 2025 - favoriser un meilleur comportement chez les fumeurs et réduire de 30% la nuisance sur l'ensemble des sites publics d'ici 2024 et de 50% d'ici 2025 Objectifs de moyens : - Réaliser une sensibilisation sur le thème par le biais d'affiches humoristiques par an jusqu'en 2025 - Budgétiser l'acquisition et la pose de 30 supports cendriers en 2023 - installer 30 cendriers aux arrêts de transport en commun d'ici septembre 2023

	- Publier un article par an sur la vie des mégots en localisant les différents supports cendriers entre 2023 et 2025 - Continuer le comptage trimestriel pour pouvoir suivre l'évolution jusque fin 2024		
Indicateur de suivi de l'action	INDICATEURS	FREQUENCE DE SUIVI	SOURCE / METHODE DE CALCUL
	Indicateur de résultat		
	Nbre de mégots collectés	Hebdomadaire	Service travaux
	Temps de travail de l'ouvrier qui nettoie les abribus et avaloirs	2h/semaine	Service travaux
	Indicateur de moyen		
	1 ouvrier	2h/semaine	Entretien des espaces publics (poubelles, abribus, ...)
	Nbre d'articles réalisés	3x/an	Site internet, Infos communales, valves info et Facebook
	Nbre de Cendriers supports posés	Une fois	Service travaux
Description de l'action (étapes-clés)	1) Valider le budget pour l'acquisition des poubelles 2) communiquer sur l'action auprès des réseaux sociaux et du site internet 3) placer les dispositifs aux arrêts de bus 3) réaliser une petite vidéo pour les réseaux sociaux en situation à un arrêt de bus (fumeur de préférence) 4) continuer les comptages 2x/an pour voir l'évolution jusque septembre 2024		
Porteur de l'action	Service travaux		
Partenaires prévus (et leurs rôles)	TEC (gestionnaire réseau de bus) pour la sensibilisation et communication sur le tabac dans les abribus (campagne existante) Société spécialisée pour l'acquisition des cendriers Employé pour la communication		
Planning de mise en œuvre	Été 23 ➔ Acquisition des poubelles Septembre 23 ➔ placement des supports dans les abribus		
Moyens prévus	MOYEN	SOURCE DES MOYENS	
		Disponibles	A prévoir
	Moyens financiers (estimation du budget en €)	/	13000€
	Moyens humains (estimation des ETP/heures/jours)	1 ouvrier 15h/an 1 employé 12h/an	/
	Moyens techniques (matériel nécessaire)	Site internet, réseaux sociaux, infos communales Outils à main Ordinateur	30 poubelles (430€/pièce)

Fiche n° 5

	Améliorer les équipements aux alentours du centre sportif
Pilier(s)	Gestion de l'infrastructure : améliorer les équipements aux abords du centre sportif pour éviter les déchets Répression : sanctionner les mauvais comportements
Nuisance(s) et/ou lieu(x) ciblé(s)	Aux abords du centre sportif (parking, proximité direct du bâtiment, chemin d'évacuation, plaine de jeux, ...)

	Déchets papiers, mouchoirs, canettes, mégots , emballages, bouteilles		
Objectif de l'action	Objectifs de résultats : - Réduire les déchets aux alentours du centre sportif de 30% en 2025 par rapport à 2022 - réduire le nombre d'heures de travail des ouvriers pour ce ramassage d'ici fin 2024 de moitié Objectifs de moyens : - continuer les relevés clic-4-wapp jusque fin 2025 - réaliser au minimum une campagne de sensibilisation à destination des occupants et utilisateurs du site par le biais de visuels explicites - Budgétiser l'acquisition et la pose du matériel supplémentaire - planifier 2 rencontres entre la fin de travaux et fin 2025 avec les responsables du Centre Sportif et les ouvriers communaux y travaillant afin d'évaluer les effets de l'action		
Indicateur de suivi de l'action	INDICATEURS	FREQUENCE DE SUIVI	SOURCE / METHODE DE CALCUL
	Indicateur de résultat		
	Nbre de déchets sauvages collectés (mégots, cannette, ...)	trimestre	Clic-4-wapp
	Temps de travail des ouvriers du Centre sportif	1x/semaine	Service travaux
	Poids total des poubelles collectés	Trimestre	Service travaux
	Indicateur de moyen		
	1 ouvrier	2h/semaine	Ramassage et pesée
	1 employé	2x/an	Communication
	Nbre de relevés Clic-4-Wapp réalisés	1x/trimestre	Dénombrer les déchets sauvages
	Nbre d'affiches réalisées	2x/an	Campagne de sensibilisation à destination des clubs, utilisation, locataire du Centre
Description de l'action (étapes-clés)	1) réaliser un état des lieux préalable pour définir les besoins supplémentaires à prévoir aux alentours du complexe sportif 2) valider le budget prévu pour les aménagements à réaliser et le plan d'aménagement 3) réaliser un état des lieux avant travaux 4) début des travaux d'amélioration des abords du centre sportif 5) réaliser une information à la population sur l'action en cours 6) établir une campagne d'affichage sur site aux emplacements des aménagements et aux alentours 7) réaliser un état des lieux après 3 mois		
Porteur de l'action	Service travaux		
Partenaires prévus (et leurs rôles)	Responsable du centre sportif pour rappeler aux utilisateurs et occupants les règles de tri à appliquer Clubs sportifs et culturels qui occupent le lieu et qui vont appliquer et relayer l'information Ecoles qui veilleront à ce que les règles de propreté publique soient respectées Utilisateurs et occupants pour sensibiliser Employé pour la communication		
Planning de mise en œuvre	Printemps 23 ➔ Etude des besoins Novembre 23 ➔ validation du budget		

	Mars 24 ➔ Proposition et validation du plan d'aménagement Mai 24 ➔ réalisation des aménagements aux abords du Centre Sportif Etat des lieux trimestriel		
Moyens prévus	MOYEN	SOURCE DES MOYENS	
		Disponibles	A prévoir
	Moyens financiers (estimation du budget en €)	/	2000€
	Moyens humains (estimation des ETP/heures/jours)	2 ouvriers 80h/an 2 employés 6h/an	/
	Moyens techniques (matériel nécessaire)	Affiches Caméras Site internet, réseaux sociaux, infos communales Outils à main Valve du centre sportif	1 Poubelle de tri Panneaux affichage

Fiche n° 6

	Participation à des actions de ramassage des déchets sauvages aux abords de voiries et cours d'eau		
Pilier(s)	Créer de l'adhésion : donner l'envie et la motivation aux écoles, citoyens, groupements associatifs, ... de prendre part aux actions menées Sensibilisation : Sensibiliser les usagers des routes, sentiers et chemins sur la problématique des déchets le long des voiries et cours d'eau		
Nuisance(s) et/ou lieu(x) ciblé(s)	Aux abords des cours d'eau et voirie et dépôts clandestins en bordure de chemins ou sentiers forestiers		
Objectif de l'action	Objectifs de résultats : - Réduire de 25% le nombre de déchets sauvages par rapport au constat 2021 d'ici fin 2025 - réduire de 50% le temps de travail alloué à ce type de ramassage d'ici fin 2025 par rapport à 2022 - réduire les déchets aux abords des routes et chemins de 25% en 2025 par rapport à l'état des lieux effectué en 2022 - favoriser un meilleur comportement chez les usagers des chemins, routes et sentiers le long des voiries Objectifs de moyens : - continuer les relevés clic-4-wapp jusqu'à la fin 2025 - impliquer davantage les citoyens et associations locales dans la lutte contre la malpropreté publique d'ici 2023 en prenant comme référence, le nombre de participants à l'édition 2020 - valoriser les animations réalisées par les enfants des écoles, CCE, ... par des mises en situation aux abords des chemins et sentiers de promenade - rencontrer le personnel 1x/an afin de suivre l'évolution, revoir le temps d'occupation affecté à la mission et les besoins utiles - communiquer les résultats de l'action ainsi que des photos/vidéos prises durant celle-ci dans le mois suivant l'action		
Indicateur de suivi de l'action	INDICATEURS	FREQUENCE DE SUIVI	SOURCE / METHODE DE CALCUL
	Indicateur de résultat		

	Nbre de déchets sauvages ramassés	Trimestriel	Clic-4-wapp
	Nbre de dépôts clandestins constatés		Service travaux
	Temps de travail de l'ouvrier pour la collecte des déchets sauvages sur les chemins et sentiers de promenade	2h/semaine	Service travaux
	Temps de travail de l'ouvrier pour la collecte des déchets sauvages aux abords des cours d'eau	2h/semaine	Service travaux
	Indicateur de moyen		
	Nbre de sacs spécifiques distribués	1 à 2x/an	Intercommunale Idelux
	2 Ouvriers	2x 2h/an	Ramassage des sacs
	1 employé	8h/an	Communication et sensibilisation
	Nbre d'Écoles/associations participantes	1x/an	Animations liées à l'action
	Nbre de relevés Clic-4-Wapp réalisé	1x/trimestre	Dénombrer les déchets sauvages
	Nbre d'affiches ou animations réalisées par les écoles, CCE, ATL, ...	2x/an	Récupération, tri et sélection des animations, bricolages qui seront mis en situation
	Nbre de sacs collectés sur les dépôts des dépôts prévus	1x/an	Service travaux – récupération et comptage
Description de l'action (étapes-clés)	1) participation à l'opération annuelle de Grand Nettoyage de Printemps 2) invitation vers les écoles, associations de village, sociales, culturelles, sportives, ... à prendre part aux opérations 3) lancement d'un concours pour la réalisation d'affiches de sensibilisation sur les déchets aux abords des cours d'eau et chemins de promenade 4) récolte des affiches et réalisation d'un article ou publication pour les réseaux sociaux afin de montrer ce qui a été réalisé 5) placement des affiches ayant rencontrées le plus de succès aux abords des chemins de promenade et cours d'eau 6) établissement d'un calendrier pour que les participants puissent s'inscrire, communiquer, échanger avec les autorités 7) fixer une date de rencontre avec les participants afin de pouvoir leur remettre le matériel utile à l'action 8) Etablissement de points de rassemblement des sacs suivant les différents itinéraires empruntés. 9) Fixation d'une date limite pour que le service de collecte aille récupérer l'ensemble des sacs sur une tournée 10) Comptage des déchets collectés et leur genre pour diffuser largement les résultats de l'action		
Porteur de l'action	Direction Générale		
Partenaires prévus (et leurs rôles)	Écoles et ATL pour la réalisation des affiches BeWapp pour la mise à disposition de sacs et de matériel Les associations des villages Service travaux pour la collecte, pesée et état des lieux		

Planning de mise en œuvre	Toute l'année ➔ ramassage, collecte et comptage Printemps ➔ Grand Nettoyage Mars/Avril ➔ Grand Nettoyage de Printemps suivant les jours fixés par BeWapp		
Moyens prévus	MOYEN	SOURCE DES MOYENS	
		Disponibles	A prévoir
	Moyens financiers (estimation du budget en €)	/	1000€
	Moyens humains (estimation des ETP/heures/jours)	2 Ouvriers 4h/an Employé 8h/an Enseignants : 4h/an ATL : 4h/an Volontaires : 4h/an	/
	Moyens techniques (matériel nécessaire)	Sacs différents fonction des déchets Pincettes pour la collecte Diverses impressions et publications	Sacs différents fonction des déchets Pince pour la collecte par les associations Récompenses et catering

Fiche n° 7

	Création d'un logo dans le cadre de Plan Local de Propreté		
Pilier(s)	Sensibilisation : susciter l'interrogation auprès du citoyen, l'envie de savoir ce qu'il se cache derrière ce logo		
Nuisance(s) et/ou lieu(x) ciblé(s)	Malpropreté publique au sens large		
Objectif de l'action	Objectifs de résultats : - lutter contre la malpropreté publique (déchets par terre, mauvais utilisation des poubelles de tri, ...) et les mauvais comportements (déjection animale, dépôts clandestins) - sensibiliser le citoyen sur « comment traiter les déchets de façon responsable » - Réduire de 25% le nombre de déchets sauvages par rapport au constat 2020 d'ici 2025 - réduire le temps de travail dédié à la collecte des déchets de 1x/semaine à 1x/mois d'ici 2024 Objectifs de moyens : - continuer les relevés Clic-4-Wapp jusqu'en fin 2025 - rencontrer le personnel 1x/an afin de suivre l'évolution des déchets sur le terrain (augmentation, diminution, type de déchets, ...) - diffuser largement le logo et l'intégrer à certains documents communaux		
Indicateur de suivi de l'action	INDICATEURS	FREQUENCE DE SUIVI	SOURCE / METHODE DE CALCUL
	Indicateur de résultat		
	Nbre de déchets sauvages collectés sur l'ensemble du territoire	Trimestre	Clic-4-wapp
	Nbre de dépôts clandestins relevés sur l'ensemble du territoire	Au signalement	Ouvriers communaux
	Temps de travail de l'ouvrier pour la	2h/semaine	Service travaux

	collecte des déchets sauvages		
	Temps de travail de l'ouvrier pour la collecte des dépôts clandestins	Au signallement	Ouvriers communaux
	Indicateur de moyen		
	ouvrier	1x/semaine	Collecte et levage des déchets
	Nbre de parution du Logo	1x/an	Employé communal
	Employé	2x/an	Création du logo et publications autour
Description de l'action (étapes-clés)	1) réfléchir sur les effets du logo, quel impact doit-il avoir pour la population ? Que voulons-nous voir évoluer ? 2) intégrer le logo dans le projet de Plan Local de Propreté 3) Parler de la création de ce logo dans le cadre de la réalisation, par la commune, d'un plan local de propreté 4) reconnaissance et approbation du logo par le collège communal 5) 1 ^{ère} diffusion du logo sur les réseaux sociaux 6) réaliser une publication plus détaillée sur les éléments constitutifs du logo (sens du logo, projet derrière, ...) 7) intégrer ce logo dans tout document en lien avec la propreté publique		
Porteur de l'action	Service infographie		
Partenaires prévus (et leurs rôles)	Aucun pour cette action		
Planning de mise en œuvre	Automne 22 ➔ Elaboration du logo Hiver 22-23 ➔ Approbation du logo Février 23 ➔ Diffusion du logo ➔ Intégration aux documents dès validation du PLP		
Moyens prévus	MOYEN	SOURCE DES MOYENS	
		Disponibles	A prévoir
	Moyens financiers (estimation du budget en €)	500€ (coût de la création, vectorisation, utilisation matériel, publicité, ...)	/
	Moyens humains (estimation des ETP/heures/jours)	employé 80h/an	/
	Moyens techniques (matériel nécessaire)	1 PC équipé d'un programme de vectorisation Site internet, infos communales, page sur les réseaux sociaux	/

Fiche n° 8

	Concours de création de panneaux didactiques dans les écoles pour la lutte contre les dépôts clandestins
Pilier(s)	Sensibilisation : par le biais des enfants, les parents seront sensibilisés sur la problématique. Information aux entreprises sur le traitement des déchets issus de travaux Répression : sanctionner les mauvais comportements

Nuisance(s) et/ou lieu(x) ciblé(s)	Entrées et sorties de villages, bordures de voirie et proximité de cours d'eau et sentiers de promenade, abords des bulles à verre et des chantiers Dépôts clandestins (matériaux de construction, ...)		
Objectif de l'action	Objectifs de résultats : - Réduire les dépôts clandestins par rapport au constat de 2020 de 25% d'ici 2025 - lutter contre les dépôts clandestins et les mauvais comportements dans les bois et aux abords des sentiers de randonnée - réduire le nombre de sorties des ouvriers pour ce type de collecte (nombre de sorties = nombre de cas signalés) d'ici fin 2024 de moitié - réduire le nombre d'heures passées au visionnage et le nombre de sortie de la caméra de 15% d'ici fin 2024 et de 25% d'ici 2025 - Augmenter les chances d'identifier les coupables de dépôts clandestins et de les sanctionner Objectifs de moyens : - afficher les résultats du concours sur les réseaux sociaux et aux points noirs recensés au diagnostic au moins 2x dans l'année - créer une campagne de sensibilisation 1x/an à destination des entrepreneurs sur comment traiter les déchets de construction - créer une campagne de sensibilisation 1x/an à destination du citoyen sur comment traiter les déchets de façon responsable - placer une caméra de vidéosurveillance mobile de façon épisodique - rencontre biannuelle avec les différentes personnes de l'équipe de collecte pour voir l'évolution in situ		
Indicateur de suivi de l'action	INDICATEURS	FREQUENCE DE SUIVI	SOURCE / METHODE DE CALCUL
	Indicateur de résultat		
	Nbre de dépôts clandestins	Au signalement	Ouvriers communaux
	Temps de travail dédié à la récupération des dépôts clandestins sur le territoire	Fonction du cas	Service travaux
	Nbre d'écoles participantes	Annuel	Ecoles, CCE
	Indicateur de moyen		
	Caméra mobile	Trimestriel	Visionnage des enregistrements
	Nbre de PV réalisés	Fonction du cas	Agent de Police
	1 ouvrier	2h par signalement	Collecte et décompte
	Nbre d'affiches/ animations/panneaux didactiques, ... réalisés	1x/an	Différentes écoles
	Nbre d'enregistrements réalisés	Trimestriel	Employée en charge du visionnage
Description de l'action (étapes-clés)	1) Lancer le concours auprès des différentes écoles avec pour thématique « les dépôts clandestins » 2) Parler du concours et des écoles participantes sur les réseaux sociaux 3) Récupérer les affiches auprès des écoles 4) Election des plus belles affiches (minimum 1/points noirs) et établissement d'un calendrier de placement 5) Publier les résultats du concours sur le site internet, dans les infos communales et sur les réseaux sociaux		

	6) Préparer les affiches pour être mises sur le terrain 7) Réaliser un état des lieux (comptage) sur les différents sites pour pouvoir suivre l'évolution à comparer avec le dernier relevé 2022 8) Placer les panneaux didactiques, animations, ... et réaliser des mini-vidéos (humoristiques ou non) autour de lieu de dépôt 9) planifier le placement de la caméra mobile si on constate une continuité dans les dépôts clandestins 10) poursuivre les incivilités constatées 11) Réaliser un audit régulier et une communication active en matière de malpropreté		
Porteur de l'action	Direction Générale		
Partenaires prévus (et leurs rôles)	Ecole pour prendre part au concours et suivre les enfants dans leur réalisation Service travaux pour le recensement, le placement, la collecte ... Agent de police pour dresser les PV en cas d'identification avérée Idelux-environnement mise à disposition de publications sur le traitement des déchets		
Planning de mise en œuvre	de janvier 24 à mars 23 ➔ Concours Mars 24 ➔ sélection des meilleures animations/affiches, ... Printemps 24 ➔ placement des panneaux didactiques Printemps 24 ➔ Campagne d'affichage et de communication depuis les sites Eté 24 ➔ 1 ^{er} constat Automne 24 ➔ recensement pour voir les effets Hiver 24 ➔ placement de la caméra si nécessaire		
Moyens prévus	MOYEN		SOURCE DES MOYENS
		Disponibles	A prévoir
	Moyens financiers (estimation du budget en €)	/	500€
	Moyens humains (estimation des ETP/heures/jours)	2 Employés 2x 12h/an 2 ouvriers 2x 54h/an	/
	Moyens techniques (matériel nécessaire)	Caméra Matériel pour les réalisations (pot de fleur en grès, tuiles, PVC, ...)	Poteaux pour placer les affiches

Fiche n° 9

	Poursuivre et améliorer l'enquête de satisfaction sur la propreté publique à destination des citoyens via le site internet
Pilier(s)	Création de l'adhésion : permettre aux citoyens de donner son avis et ses constats sur la malpropreté ou propreté publique Sensibilisation : sensibiliser la population sur les problématiques liés à la malpropreté publique
Nuisance(s) et/ou lieu(x) ciblé(s)	Dans le centre des villages et aux abords des lieux ouverts au public Déchet sauvages, mégots, cannette, ...
Objectif de l'action	Objectifs de résultats : - réduire le nombre de déchets présents sur le territoire de 5% par rapport au constat 2020 d'ici 2025

	- favoriser les actions citoyennes et initiatives des commerçants en matière de propreté publique - déterminer ce qui, aux regards des citoyens/commerçants constituent des points noirs prioritaires et quelles actions ils réaliseraient - être au plus proche des nouvelles problématiques liées à la propreté (tri hors du domicile) Objectifs de moyens : - réaliser une enquête de satisfaction par an à partir de 2023 - réaliser au moins une action suggérée dans les enquêtes en 2025 - obtenir au moins 50 réponses par enquête - amélioration de l’avis des citoyens en 2024 par rapport 2023 - réaliser des publications annonçant la réouverture de l’enquête de satisfaction - publier les résultats des différentes enquêtes - sensibiliser via les commerçants sur la problématique de la malpropreté dans les villages																																	
Indicateur de suivi de l’action	<table><tr><th>INDICATEURS</th><th>FREQUENCE DE SUIVI</th><th>SOURCE / METHODE DE CALCUL</th></tr><tr><td colspan="3">Indicateur de résultat</td></tr><tr><td>Nbre d’enquête de satisfaction réalisées</td><td>Annuel</td><td>Site internet</td></tr><tr><td>Temps de travail dédié à l’analyse des enquêtes</td><td>2j/an</td><td>Direction générale</td></tr><tr><td>Nbre de thématiques dans l’enquête</td><td>Évolution</td><td>Direction générale</td></tr><tr><td colspan="3">Indicateur de moyen</td></tr><tr><td>Employé</td><td>2j/an</td><td>Réaliser, mettre à jour et suivre les résultats de l’enquête</td></tr><tr><td>Employé</td><td>3h/an</td><td>Communiquer sur l’enquête et ses résultats</td></tr><tr><td>Nbre de Commerçants participants</td><td>Annuel</td><td>Sensibiliser via affiches</td></tr><tr><td>Nbre de Citoyens participants</td><td>Annuel</td><td>Résultats enquête</td></tr><tr><td>Nbre de questionnaires rentrés</td><td>1x/an</td><td>Employée en charge de l’enquête</td></tr></table>	INDICATEURS	FREQUENCE DE SUIVI	SOURCE / METHODE DE CALCUL	Indicateur de résultat			Nbre d’enquête de satisfaction réalisées	Annuel	Site internet	Temps de travail dédié à l’analyse des enquêtes	2j/an	Direction générale	Nbre de thématiques dans l’enquête	Évolution	Direction générale	Indicateur de moyen			Employé	2j/an	Réaliser, mettre à jour et suivre les résultats de l’enquête	Employé	3h/an	Communiquer sur l’enquête et ses résultats	Nbre de Commerçants participants	Annuel	Sensibiliser via affiches	Nbre de Citoyens participants	Annuel	Résultats enquête	Nbre de questionnaires rentrés	1x/an	Employée en charge de l’enquête
INDICATEURS	FREQUENCE DE SUIVI	SOURCE / METHODE DE CALCUL																																
Indicateur de résultat																																		
Nbre d’enquête de satisfaction réalisées	Annuel	Site internet																																
Temps de travail dédié à l’analyse des enquêtes	2j/an	Direction générale																																
Nbre de thématiques dans l’enquête	Évolution	Direction générale																																
Indicateur de moyen																																		
Employé	2j/an	Réaliser, mettre à jour et suivre les résultats de l’enquête																																
Employé	3h/an	Communiquer sur l’enquête et ses résultats																																
Nbre de Commerçants participants	Annuel	Sensibiliser via affiches																																
Nbre de Citoyens participants	Annuel	Résultats enquête																																
Nbre de questionnaires rentrés	1x/an	Employée en charge de l’enquête																																
Description de l’action (étapes-clés)	1) Mettre à jour l’enquête de satisfaction en fonction des nouvelles problématiques constatées 2) Communiquer les résultats de la première enquête de satisfaction et présenter les changements 3) Lancer la nouvelle enquête auprès des commerçants dans un premier temps puis vers les citoyens 4) analyse des résultats de l’enquête de satisfaction 5) Elaboration d’une campagne de sensibilisation à destination des commerces basée sur les résultats de l’étape 4 6) réflexion sur la mise en œuvre de zones de tri dans les lieux publics 7) Communication des résultats de l’enquête et des actions qui vont être menées																																	
Porteur de l’action	Direction Générale																																	
Partenaires prévus (et leurs rôles)	Commerçants qui vont compléter, partager et alimenter l’enquête Citoyens qui vont compléter l’enquête Différents services externes de la commune (CPAS, Centre Sportif, Ecole, ...) pour qu’ils puissent en parler Employé pour la communication																																	

	Service travaux pour le suivi et les effets de l'enquête		
Planning de mise en œuvre	Janvier 2024 ➔ ouverture de l'enquête après mise à jour et ce pour 30j Mars 2024 ➔ publication des résultats de l'enquête Printemps 2024 : actions à mener en fonction des résultats de l'enquête		
Moyens prévus	MOYEN	SOURCE DES MOYENS	
		Disponibles	A prévoir
	Moyens financiers (estimation du budget en €)	/	500€
	Moyens humains (estimation des ETP/heures/jours)	ouvrier 4h/an employé 20h/an	/
	Moyens techniques (matériel nécessaire)	Site internet pour l'enquête Adresse électronique Infos communales	/

Fiche n° 10

	Aménager l'espace aux alentours des bulles à verres afin de limiter la possibilité de dépôt		
Pilier(s)	Gestion de l'espace : améliorer les abords directs des bulles pour éviter les dépôts Répression : sanctionner les mauvais comportements		
Nuisance(s) et/ou lieu(x) ciblé(s)	Dépôts clandestins et déchets sauvages Abords des bulles à verres		
Objectif de l'action	Objectifs de résultats : - Diminuer les dépôts clandestins aux abords des bulles à verres de 25% en 2026 par rapport à 2021 - Réduire de 25% les dépôts sauvages aux abords des bulles à verres par rapport au constat 2021 d'ici à 2026 - réduire le temps de travail dédié à la collecte des déchets de 1x/semaine à 1x/mois d'ici 2026 Objectifs de moyens : - Déplacer au moins 4 fois par an la caméra mobile aux abords de bulles à verres partir de 2024 - Visionner tous les trimestres les images des caméras de surveillance à partir de 2024 - Aménagement du 1er site des bulles à verres au printemps 2024 - Aménager au moins 2 sites en janvier 2025 et 2 sites à l'automne 2025 - continuer les comptages et pesées lors des ramassages - rencontre 2x/an avec les différentes personnes de l'équipe de collecte pour voir l'évolution in situ, planifier les jours de présence de la caméra de vidéosurveillance à partir de 2024		
Indicateur de suivi de l'action	INDICATEURS	FREQUENCE DE SUIVI	SOURCE / METHODE DE CALCUL
	Indicateur de résultat		
	Nbre de dépôts clandestins collectés aux abords des bulles	Trimestriel	Comptage au service travaux
	Nbre de déchets sauvages collectés aux	Trimestriel	Comptage au service travaux

	abords des bulles à verres		
	Temps de travail dédié à ce ramassage	2h/semaine	Service travaux
	Indicateur de moyen		
	caméra mobile	1x/trimestre	Visionner les enregistrements
	ouvrier	1h/semaine	Collecte et pesée
	Agent de police	1x/trimestre	Établir les PV de constat et suivi
	Nbre d'aménagements réalisés	1 à 2x/an	Service travaux
	Nbre d'enregistrements réalisés	1x/trimestre	Direction générale
	Nbre de PV dressés	1x/an	Statistique police
	Nbre de visionnage de la caméra mobile	Trimestriel	Direction générale
Description de l'action (étapes-clés)	1) Etablir un état des lieux des différents sites de bulles à verres 2) Réaliser une campagne d'information sur l'amélioration des sites de bulles à verres 3) Budgétiser les aménagements à réaliser en fonction des différents sites 4) Etablir une priorisation entre les lieux et planifier les chantiers 5) Informer le citoyen du calendrier des travaux 6) Réaliser des petites vidéos pour montrer ce qui est fait (en cours de réalisation, avant-après, ...) 7) Déplacement des caméras mobiles aux abords des bulles à verres et visionnage des images 8) transmission des résultats des enregistrements vers l'agent de police pour dresser les PV et établir le suivi des infractions 9) Communiquer sur les résultats des aménagements (augmentation ou diminution du nombre de déchets, nbre de PV dressés, ...)		
Porteur de l'action	Service travaux		
Partenaires prévus (et leurs rôles)	Ouvriers communaux pour la collecte et la pesée des dépôts clandestins Agent de police pour dresser les PV et suivre les dossiers Employé pour le visionnage des vidéos Société spécialisée pour fournir et contrôler la caméra mobile		
Planning de mise en œuvre	Printemps 2024 ➔ aménagement du 1 ^{er} site Janvier 25 ➔ aménagements des 2 ^{ème} et 3 ^{ème} sites Fin 2024 – Début 2025 ➔ Analyse de l'évolution du nombre de déchets aux abords du 1 ^{er} site Été 25 ➔ Etat des lieux et comparatif pour les 3 sites déjà créés Septembre 25 ➔ réalisation des 2 derniers sites de bulles à verres 2026 ➔ Etat des lieux général des 5 sites et comparatif		
Moyens prévus	MOYEN	SOURCE DES MOYENS	
		Disponibles	A prévoir
	Moyens financiers (estimation du budget en €)		5000€
	Moyens humains (estimation des ETP/heures/jours)	2 Ouvriers communaux 16h/site Ouvrier 54h/an 1 employé 16h/an	/

		1 agent de police 24h/an	
	Moyens techniques (matériel nécessaire)	Site internet Valves communales Sites existants	Mobilier urbain Eclairage

Fiche n° 11

	Installation de caméras de surveillance aux abords des lieux propices aux dépôts clandestins et sauvages		
Pilier(s)	Répression : sanctionner les mauvais comportements Sensibilisation : prendre conscience de l'image que cela renvoie pour les gens de passage chez nous		
Nuisance(s) et/ou lieu(x) ciblé(s)	Entrées et sorties de village, aux abords des routes, autour des bulles à verres Déchets verts, déchets issus de travaux, dépôts sauvages		
Objectif de l'action	Objectifs de résultats : - réduire le passage des ouvriers de 1x/semaine à 1x/mois d'ici 2024 - réduire le nombre de dépôts clandestins par rapport au constat 2021 de 25% à l'horizon 2025 - réduire de 25% le nombre de déchets sauvages par rapport au constat 2021 d'ici 2025 Objectifs de moyens : - identification des contrevenants au règlement général de Police - installation d'une caméra mobile 1x trimestre à partir de 2023 - sensibilisation de la population 3x/an via des campagnes d'affichages, de sensibilisation sur les réseaux sociaux, ... - rencontre avec le personnel pour évaluer le suivi et les résultats		
Indicateur de suivi de l'action	INDICATEURS	FREQUENCE DE SUIVI	SOURCE / METHODE DE CALCUL
	Indicateur de résultat		
	Nbre de dépôts clandestins collectés par les ouvriers communaux	Au signalement	Service travaux
	Nbre de signalements citoyens	1x/trimestre	Service travaux
	Temps de travail dédié au ramassage et au tri	Au signalement	Service travaux
	Indicateur de moyen		
	caméra mobile	1x/trimestre	Visionner les enregistrements
	ouvrier	2h/cas	Collecte et pesée
	Nbre de PV dressés	1x/an	Agent de police
	Nbre de visionnage	1x/trimestre	Direction Générale
Description de l'action (étapes-clés)	1) commande et installation des dispositifs 2) définir un calendrier en fonction des différents lieux 3) faire un état des lieux avant la mise en fonction 4) réaliser une campagne d'information sur la mise en route de la caméra 5) faire un état des lieux à l'arrivée de l'été 2023 6) visionner les images dans les cas de constat de dépôts		

	7) publier les résultats du 1 ^{er} trimestre sur les réseaux sociaux et dans les infos communales 8) intégrer le passage hebdomadaire aux endroits « critiques » 9) transmettre les données à l'agent de police pour prise de sanction 10) évaluation de l'action après 6 mois 11) communiquer les résultats du deuxième état des lieux		
Porteur de l'action	Service travaux pour le recensement sur le terrain		
Partenaires prévus (et leurs rôles)	Société qui installe, entretien, contrôle les caméras Employé pour le visionnage des enregistrements et le volet administratif L'agent de police pour les PV et le suivi		
Planning de mise en œuvre	Février 2023 ➔ installation de la caméra Déplacement tous les trimestres suivant le calendrier Été 2023 ➔ 1 ^{er} état constat Janvier 2024 ➔ 2 ^{ème} constat et comparatif		
Moyens prévus	SOURCE DES MOYENS		
	MOYEN	Disponibles	A prévoir
	Moyens financiers (estimation du budget en €)	5000€	/
	Moyens humains (estimation des ETP/heures/jours)	1 ouvrier 24h/an 1 employée 12h/an 1 agent de police 24h/an	/
	Moyens techniques (matériel nécessaire)	Caméra mobile Véhicules Outils de ramassage Outils de visionnage	/

Fiche n° 12

	Distribution de filets ou bâches pour remorques		
Pilier(s)	Sensibilisation : sensibiliser les utilisateurs de remorque à l'obligation du port d'une bâche ou d'un filet		
Nuisance(s) et/ou lieu(x) ciblé(s)	Entrées et sorties de village et aux abords des routes Déchets verts, déchets issus de travaux, bois et branchage		
Objectif de l'action	Objectifs de résultats : - réduire la présence de déchets verts, de jardinage, de travaux, ... aux abords des routes de 25% par rapport au constat 2021 d'ici 2025 - réduire le nombre de signalements d'un tiers d'ici 2025 par rapport au dernier constat 2022 Objectifs de moyens : - réaliser une campagne didactique aux abords des voiries menant au parc à conteneur 1x/an - campagne de sensibilisation et rappel des obligations via les réseaux sociaux au moins 1x/an - distribution de bâches lors d'un évènement unique à l'été 2023 - réaliser au moins une campagne préventive, à l'automne 2023, en cas de non-respect du port de bâche, en collaboration avec la police locale, avant répression		
Indicateur de suivi de l'action	INDICATEURS	FREQUENCE DE SUIVI	SOURCE / METHODE DE CALCUL
	Indicateur de résultat		
	Temps de travail affecté à cette mission	2h/semaine	Collecte et pesée

	Nbre de sorties pour des déchets allant au parc à conteneur	Trimestriel	Service travaux
	Nbre de signalements reçus par le service travaux	1x/an	Service travaux
	Indicateur de moyen		
	Nbre de véhicules conformes sur le site	Une fois	Ouvriers des parcs à conteneur
	Ouvrier	2h/semaine	Ramassage
	employé	4h/an	communication
	Nbre de bâches ou filets distribués	Une fois	Commune - Distribution
Description de l'action (étapes-clés)	1) Budgétiser l'acquisition de bâches ou filets pour remorque 2) planifier l'action 3) communiquer et sensibiliser les citoyens en partenariat avec Idelux Environnement 4) fixer le jour de distribution et annoncer l'action dans le recyparc 5) solliciter les agents des parcs pour estimer sur le nombre de remorques non bâchées 6) Jour J, lors de la remise, sensibilisation auprès des personnes présentes au recyparc sur l'obligation de la bâche sur route et dans les recyparcs 6) Evaluation des retombées de l'action au niveau des recyparcs (nombre de personnes venant encore sans bâche avec collaboration des ouvriers du parc) 7) Evaluation des effets de l'action sur le nombre de déchets sur les abords de route		
Porteur de l'action	Direction générale		
Partenaires prévus (et leurs rôles)	Idelux pour sensibiliser à l'obligation de l'usage des bâches Police en préventif campagne d'information sur les réseaux sociaux Ouvriers des parcs comptage des véhicules avec remorque comportant une bâche Service travaux pour comptage et ramassage Employé pour la communication		
Planning de mise en œuvre	Hivers 22 au printemps 23 ➔ campagne de sensibilisation Eté 2023 ➔ distribution d'une bâche aux personnes venant vider leurs déchets verts et disposant d'une remorque non bâchée (conditions à voir)		
Moyens prévus	MOYEN	SOURCE DES MOYENS	
		Disponibles	A prévoir
	Moyens financiers (estimation du budget en €)	/	2500€
	Moyens humains (estimation des ETP/heures/jours)	Ouvrier 12h/an Employé 8h/an Collaborateur 8h/an	/
	Moyens techniques (matériel nécessaire)	Affiches Site internet, réseaux sociaux, ...	50 bâches

5. Suivi et évaluation du plan

a) Liste des indicateurs globaux de suivi du Plan local de propreté

Indicateurs généraux				
	2021 – A t ₀	2022	2023-2025	Sources et/ou Méthode de calcul
Niveau global de propreté (quantitatif)			*	Clic-4-Wapp
Résultat par points noirs / nuisances	Résultats Clic-4-Wapp			
Quantité de dépôts clandestins (A)	0	4	*	Clic-4-Wapp
Quantité de déchets sauvages (B)	337	224	*	Clic-4-Wapp
Déchets issus des poubelles publiques (C)	*	*	*	Clic-4-Wapp
Nombre d'heures de travail effectué par les ouvriers communaux pour les différentes collectes sur l'année	108	88	*	Clic-4-Wapp
Quantité de mégots (D)	25	31	*	Clic-4-Wapp
Quantité de déjections canines (E)	*	*	*	Clic-4-Wapp
Quantité totale de déchets collectés sur l'année	362	255	*	A+B+C+D+E
Coût de la collecte et du traitement des déchets collectés sur l'année	403512,72€	32944,47€x12 mois	*	Idelux
Dépenses globales	32193,62€	24447,74€	*	E+F+G
Dépenses en communication pour la propreté sur l'année (E)	305,79€	329,35€	*	Factures
Dépenses en infrastructures pour la propreté sur l'année (F)	983,73€	267,11€	*	Factures
Dépenses en personnel pour la propreté (G)	30904,10€	23851,28 €	*	Salaires
Enquête auprès du citoyen (bilan)	Assez propre	**	*	Enquête citoyenne

* Actuellement nous ne disposons pas de données chiffrées. On les démarrera au 1er janvier 2023 jusque 2025

** Pas encore eu d'action en ce sens pour 2022.

b) Tableau récapitulatif de tous les indicateurs à suivre par action

Indicateurs de suivi	Fréquence de suivi de l'indicateur	Méthode de calcul
Nombre de communication / ou de campagne de sensibilisation à destination du citoyen	1x/an	Administration – employée en charge de la communication
Nombre de communication / ou d' action de sensibilisation à destination ou mener par des entreprises, commerces, écoles, ...	1x/an	Administration – employée en charge de la communication
Nombre de dispositifs installés pour la lutte contre les mégots	Trimestriel	Service travaux

Nombre d' aménagement s réalisés pour lutter contre les déjections canines	1x/an	Service travaux
Nombre de visionnages spécifiques demandés sur les caméras de surveillances placées dans le cadre de la lutte contre les dépôts clandestins	Trimestriel	Administration – employée en charge du visionnage
Nombre de panneaux de sensibilisation placés aux abords des routes et entrée/sortie de villages	1x/an	Service travaux
Nombre d' événements de ramassage organisés avec les entreprises, écoles, citoyens, ...	1x/an	BeWapp, Grand Nettoyage de Printemps, ...
Nombre de dépôts clandestins signalés par un référent-propreté des villages, les ouvriers, les citoyens, ...	1x/an	Service travaux
Nombre de dépôts sauvages signalés par un référent-propreté des villages, les ouvriers, les citoyens, ...	Trimestriel	Clic-4-Wapp
Nombre de déchets collectés à proximité des poubelles publiques	Trimestriel	Clic-4-Wapp
Evolution des résultats de l' enquête propreté	2x/an	Administration pour évaluation et mise à jour
Nombre de PV dressés suite au signalement d'une incivilité	1x/an	Agent de police en charge de l'urbanisme et l'environnement
Nombre de zones nettoyées sur l'année	1x/an	Service travaux, Contrat Rivières, Ecoles, CCE, ATL
Evolution des mesures Clic-4-Wapp	Trimestriel	Administration
Nombre de relevés Clic-4-Wapp réalisés	1/an	Administration – employée en charge du PLP
Nombre des déchets sauvages collectés à proximité des bulles à verres	Trimestriel	Clic-4-Wapp
Nombre des déchets sauvages collectés à proximité des centres des villages	Trimestriel	Clic-4-Wapp
Nombre des déchets sauvages collectés à proximité des abribus	Trimestriel	Clic-4-Wapp
Evolution des déchets collectés à proximité du Centre Sportif	1x/an	Service travaux et responsable du Centre Sportif
Nombre de déchets sauvages collectés aux entrées/sorties de village et aux abords des routes	Trimestriel	Clic-4-Wapp
Nombre de dépôts clandestins collectés aux abords des routes	Trimestriel	Clic-4-Wapp
Quantité de mégots collectés	1x/an	Service travaux pour ramassage et posée

Quantité de déjections animales collectées	1x/an	Service travaux
Nombre de réunion du comité du pilotage	1x/an	Administration – employée en charge du PLP
Nombre d’actions réalisées	1x/an	Administration – employée en charge du PLP
Nombre de réunions de travail réalisées avec les intervenants de terrain	1x/an	Administration – employée en charge du PLP

6. Programme de communication sur le Plan Local de Propreté

a) Les Objectifs du programme de communication :

Les Communications relatives au Plan Local de Propreté se feront à deux niveau, à savoir sur le plan en lui-même et sur chaque action y reprise.

Au **niveau du Plan**, l'objectif sera de faire connaître au plus grand nombre l'existence de ce plan, le processus participatif engagé, les personnes et services communaux qui vont porter la charge de ce plan et leur donner envie d'y prendre part en tant qu'acteur local et citoyen.

A ce stade, différentes idées ont été proposées :

- 1) création d'un logo pour le Plan Local de Propreté ➡ ex : Nettoyons Musson
 - 2) rédiger un article à paraître sur le site internet ainsi que dans les Infos communales afin d'expliquer l'engagement de la commune à ce programme ainsi que les différentes collaborations
 - 3) créer une page spécifique au Plan Local de Propreté sur le site internet de la commune
 - 4) organiser une rencontre avec les référents « propreté » des villages et les volontaires actifs dans le ramassage
 - 5) Lancer une enquête citoyenne sur le site internet afin de connaître le ressenti du citoyen en matière de propreté et le score qu'il attribuerait à sa commune
 - 6) réaliser un article dans les infos communales ainsi que sur le site internet en y expliquant les constats réalisés sur le terrain et les actions qui sont proposées
 - 7) Réaliser une publication récurrente en matière de propreté sur le Facebook de la Commune et relative à l'avancée du plan
- ...

Au **niveau des actions du Plan**, la communication visera le développement des différentes actions, leur mise en œuvre, les besoins et moyens nécessaires pour les réaliser, les résultats escomptés par les actions et le résultat réel.

Cette communication a aussi pour objectif de montrer ce qui est mis en place au moment où l'action est réalisée via des photos, mini vidéos, des interviews, ... et ainsi susciter l'intérêt du citoyen ainsi que sa participation.

Exemple de communication / sensibilisation :

- 1) collaboration avec le CCE pour la réalisation de panneaux de sensibilisation sur la malpropreté à placer aux entrées et sorties de villages
- 2) direct ou Live Facebook lors de la réalisation d'actions
- 3) réaliser des articles sur le site internet, Facebook et dans les infos communales sur les actions en elles-mêmes afin de les expliquer (qui, comment, pourquoi, quand, quel coût, ligne du temps, ...)
- 4) organisation de petits événements pour l'inauguration d'un nouvel aménagement afin de le promouvoir et le faire connaître (ex : l'ouverture d'un canisite)

En parallèle du plan local de propreté, différentes actions sont menées pendant l'année (via le Contrat-rivières notamment BeWapp (Le Grand Nettoyage de Printemps), Ici commence la mer, barrage flottant, ...). Ces dernières ne font pas partie de fiches-actions ni du plan local de propreté mais elles

seront intégrées à la communication afin de montrer qu'en dehors du PLP, des actions externes sont aussi réalisées. Que le présent document ne ferme aucune porte sur la réalisation de projets contre la malpropreté publique.

b) Détermination du public cible

b.1) En interne à l'Administration communale

- les Elus
- les agents communaux

La communication en interne a pour but d'intégrer le politique et le personnel dans le programme de propreté afin qu'il puisse en parler, y participer, le soutenir et l'alimenter.

b.2) En externe à l'Administration communale

- les citoyens
- les partenaires
- les associations, clubs sportifs, ...
- les commissions locales, ...
- les écoles
- les communes avoisinantes
- Province du Luxembourg
- Intercommunales
- La Région wallonne
- ...

c) Processus d'information

Intégrer les citoyens, les partenaires, la force vive locale, ... dans le processus de réflexion du plan a démontré que la propreté suscitait leur intérêt. C'est donc dans cette optique, que nous devons continuer de les intégrer dans le processus de mise en œuvre.

L'enquête citoyenne étant un premier levier à actionner afin de les tenir en haleine et maintenir leur intérêt. La collaboration avec les forces vives locales dans la réalisation d'actions sera un second levier à actionner au moment « T ».

Les premières publications qui seront réalisées expliqueront ce qu'est le plan local de propreté, pourquoi la commune y a adhéré, le travail réalisé pour le diagnostic (qui, quand et les résultats), le résultat du panel citoyen, la validation du Plan Local de Propreté ainsi que le planning ou l'échéance de celui-ci.

Chaque fiche-action pouvant faire l'objet de son propre article dans les infos communales, sur le site internet ou encore sur notre page Facebook.